

280 projets enregistrés à l'AAPI

L'INVESTISSEMENT TOURISTIQUE EN PLEINE CROISSANCE

Page 5

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8500 - DIMANCHE 24 MAI 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Législatives

Le PT en ordre de bataille

Page 3

NOUVEAU CODE DE LA ROUTE

TOLÉRANCE ZÉRO !



Signé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et publié au Journal officiel n°36, le nouveau code de la route durcit radicalement la législation. Face à l'insécurité routière, ce texte introduit une nouvelle classification des infractions, un alourdissement sévère des amendes ainsi que des peines de prison ferme. Les délits liés aux excès de vitesse et aux atteintes à la voie publique sont désormais lourdement sanctionnés.

Page 2

SÉCURITÉ SOCIALE

DES SERVICES PLUS RAPIDES

Page 2

SAISON AGRICOLE 2026-2027

80 000 hectares à la disposition des investisseurs

Page 4

VIBRANT HOMMAGE À LA DIVA DE LA CHANSON ARABE

Alger chante Warda à l'unisson

Page 9

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

NOUVEAU CODE DE LA ROUTE

Amendes alourdies et prison ferme

Signé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et publié au Journal officiel n°36, le nouveau code de la route durcit radicalement la législation. Face à l'insécurité routière, ce texte introduit une nouvelle classification des infractions, un alourdissement sévère des amendes ainsi que des peines de prison ferme. Les délits liés aux excès de vitesse, aux modifications illégales de véhicules et aux atteintes à la voie publique sont désormais lourdement sanctionnés.


Un code plus ferme.

A travers cette réforme, les autorités affichent leur volonté de lutter plus fermement contre l'insécurité routière et les comportements dangereux sur les routes du pays. Le nouveau dispositif classe les infractions routières en quatre catégories selon leur gravité. Les infractions du premier degré sont sanctionnées par une amende forfaitaire de 3 000 DA. Elles concernent notamment les défaillances liées à l'éclairage ou au freinage des motos, l'absence de documents du véhicule ou du conducteur, ainsi que certaines violations des règles de circulation des piétons.

Les infractions du deuxième degré entraînent une amende de 4 000 DA. Cette catégorie vise essentiellement l'utilisation abusive des avertisseurs sonores et l'emploi d'équipements non conformes sur les véhicules.

Pour les infractions du troisième degré, l'amende passe à 6 000 DA. Sont notamment concernés les excès de vitesse compris entre 10 et 20 % au-dessus de la limite autorisée, le non-port de la ceinture de sécurité, l'absence de casque pour les motocyclistes, le transport d'enfants de moins de 10 ans à l'avant du véhicule ou encore le dépassement du nombre autorisé de passagers.

Le texte prévoit également des sanctions pour les dépassements de charge des véhicules lorsque ceux-ci demeurent inférieurs à 30 % du poids total autorisé. Les infractions du quatrième degré, considérées parmi les plus graves, sont punies d'une amende forfaitaire de 10 000 DA. Elles concernent principalement le non-respect des priorités, du sens obligatoire de circulation, des règles de dépassement ou des signaux d'arrêt.

Le nouveau code accorde une place importante aux délits liés à la conduite. En effet, tout conducteur responsable d'un homicide involontaire à la suite d'un accident causé par l'imprudence, la négligence ou le non-respect du code de la route encourt désormais une peine de prison allant de 1 à 5 ans, assortie d'une amende comprise entre 100 000 et 500 000 DA. Lorsque des circonstances aggravantes sont réunies, la peine peut atteindre 7 années de prison. Le tribunal peut également ordonner la confiscation du véhicule impliqué dans l'accident.

Le texte cible aussi les propriétaires de véhicules définitivement retirés de la circulation. Les personnes ne remettant pas leur carte grise aux services compétents ou ne procédant pas légalement à la destruction du véhicule risquent une amende pouvant atteindre 500 000 DA.

Quant à ceux qui remettent en circulation un véhicule interdit, ils encourent une peine de 1 à 2 ans de prison, une amende allant jusqu'à 200 000 DA ainsi que la confiscation du véhicule. Les sanctions sont doublées en cas de récidive. Le nouveau code de la route sanctionne également les transformations importantes effectuées sur les véhicules sans contrôle de conformité. Les contrevenants risquent jusqu'à 6 mois de prison et 50 000 DA d'amende. Si ces modifications provoquent un accident, la peine peut atteindre trois ans de prison avec confiscation obligatoire du véhicule.

Les conducteurs de poids lourds et de véhicules de transport collectif sont également concernés par de nouvelles obligations.

Le texte impose notamment l'utilisation d'un chronotachygraphe destiné à enregistrer les temps de conduite et de repos. L'absence de cet équipement ou le non-respect des durées réglementaires de conduite exposent les chauffeurs à des amendes pouvant atteindre 300 000 DA ainsi qu'à une suspension du permis.

Les employeurs mettant en circulation des véhicules non équipés s'exposent, eux aussi, à de lourdes sanctions financières.

Le dépassement du poids autorisé de plus de 30 % peut désormais coûter jusqu'à 700 000 DA d'amende. En cas de récidive, des peines de prison pouvant aller jusqu'à 2 ans sont prévues.

Le nouveau texte durcit également les sanctions contre toute atteinte à la voie publique. Les travaux réalisés sans autorisation, l'abandon d'objets ou de véhicules sur la chaussée, ainsi que les dégradations causées aux routes pourront entraîner des peines de prison, d'importantes amendes ainsi que l'obligation de prendre en charge les frais de réparation.

Lynda Louifi

SÉCURITÉ SOCIALE

Des services plus rapides et transparents

LE MINISTRE du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, a souligné, hier, l'importance de renforcer les principes de transparence, d'égalité et d'efficacité dans les services relevant du secteur de la sécurité sociale, à l'occasion d'une réunion d'évaluation consacrée à la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC).

Cette rencontre, tenue jeudi au siège du ministère, s'inscrit dans le cadre des réunions périodiques de suivi organisées avec les organismes sous tutelle. Elle a été consacrée à l'examen du bilan des activités de la CNAC pour la période allant de janvier à avril 2026.

Lors de cette séance de travail, le ministre a suivi une présentation du directeur général de la CNAC portant sur les principaux indicateurs enregistrés durant les quatre premiers mois de l'année, ainsi que sur l'état d'avancement des instructions données lors des précédentes réunions. Les discussions ont notamment porté sur la modernisation des mécanismes de gestion, l'amélioration des performances et la qualité des prestations offertes aux citoyens et aux opérateurs économiques. À l'issue des échanges, Abdelhak Saihi a donné une série d'orientations visant à améliorer le fonctionnement de la Caisse et à renforcer la prise en charge des préoccupations des usagers. Il a notamment insisté sur la nécessité d'assurer un traitement rapide et efficace des dossiers administratifs, tout en simplifiant les procédures et en développant une culture de l'accompagnement et du suivi permanent.

Le ministre a également appelé à rapprocher davantage l'administration du citoyen afin d'améliorer la qualité du service public et de répondre plus efficacement aux attentes des assurés sociaux.

Le premier responsable du secteur a, par ailleurs, mis l'accent sur l'importance du soutien aux entreprises économiques et aux employeurs à travers les différents mécanismes d'accompagnement et d'incitation proposés par le secteur.

Selon lui, ces dispositifs doivent contribuer à promouvoir l'emploi, encourager la création d'activités économiques et soutenir l'investissement productif, dans l'objectif de dynamiser l'économie nationale et de favoriser la création de nouveaux postes de travail.

Abdelhak Saihi a aussi insisté sur la consolidation des valeurs d'éthique et d'égalité dans le service public, en veillant à garantir un traitement équitable de tous les usagers sans discrimination.

Concernant la gestion des ressources humaines, le ministre a plaidé pour davantage de justice et d'équité, tout en appelant au renforcement des compétences des employés à travers des programmes de formation continue adaptés aux mutations numériques et aux nouvelles exigences de gestion. Il a enfin souligné la nécessité de poursuivre les efforts de modernisation et de numérisation des services, à travers la généralisation de l'utilisation des nouvelles technologies afin de simplifier les démarches administratives, améliorer les conditions d'accueil des citoyens et assurer des prestations plus transparentes et plus efficaces.

Le ministre a, enfin, exhorté les responsables du secteur à poursuivre le travail de terrain avec responsabilité et engagement afin de concrétiser les objectifs fixés en matière de protection sociale, de soutien à l'emploi et d'amélioration du service public.

L. L.

LUTTE ANTICORRUPTION

Alger défend sa politique à l'ONU

LES TRAVAUX de la 17e session du groupe d'examen de la mise en œuvre de la Convention des Nations unies contre la corruption se sont achevés, vendredi à Vienne (Autriche), avec la participation d'une délégation algérienne conduite par Mme Salima Mesrati, présidente de l'Autorité supérieure de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption. Selon un communiqué de l'Autorité, la journée de clôture, tenue au siège de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), a été marquée par la poursuite des discussions autour des priorités futures ainsi que de l'assistance technique nécessaire à la mise en œuvre de la Convention. Elle a également été consacrée à l'adoption du rapport final de la session. Cette participation illustre, selon la même source, l'engagement constant de l'Algérie dans la lutte contre la corruption, la promotion des valeurs d'intégrité et de transparence, ainsi que sa volonté de s'aligner sur les meilleures pratiques internationales et les expériences réussies des États parties. Elle traduit également la contribution de l'Algérie aux débats relatifs aux défis liés à la mise en œuvre des mesures préventives prévues par la Convention des Nations unies, lesquelles s'inscrivent dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption 2023-2027.

A. D.

LÉGISLATIVES

Le PT en ordre de bataille

Dans l'attente de la publication des listes préliminaires des candidatures pour les élections législatives du 2 juillet 2026, la figure de proue du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a affirmé, hier lors d'un meeting tenu au siège de son parti à Alger, que malgré les contraintes rencontrées sur le terrain, le PT a réussi à mener à bien la collecte des signatures, ce qui a, selon elle, renforcé de manière «phénoménale» ses rangs.

Après avoir boycotté les précédents rendez-vous législatifs, le Parti des travailleurs effectue son retour dans le jeu électoral à l'occasion des élections législatives prévues le 2 juillet 2026. Un retour que la secrétaire générale du parti, Louisa Hanoune, présente comme une contribution au «renouveau institutionnel» et à la consolidation du «front intérieur» face aux menaces extérieures.

Dans ce cadre, la dirigeante du PT a passé en revue l'état d'avancement des préparatifs de la campagne électorale de son parti.

Elle a indiqué que le parti élaborait actuellement son plan d'action en vue d'animer la campagne à travers les différentes wilayas du pays, tout en définissant les priorités politiques de la prochaine étape.

Mais derrière ce retour sur la scène électorale, Louisa Hanoune a fait savoir que le PT a fait face à une opération de parrainage particulièrement complexe.

Ne disposant pas du quorum d'élus requis lors de la précédente législature, le parti a été contraint de réunir 150 signatures d'électeurs par siège à pourvoir dans chaque circonscription électorale.

A Alger, où 31 sièges sont attribués à l'Assemblée populaire nationale (APN), le PT devait ainsi récolter 4 650 signatures. A Tizi Ouzou, qui compte 11 sièges, le seuil exigé s'élève à 1 650 signatures. Selon Mme Hanoune, la tâche s'est révélée nettement plus difficile dans les grandes agglomérations et dans les nouvelles wilayas (problèmes logistiques), alors qu'à Tizi Ouzou, l'opération s'est déroulée dans de meilleures conditions.


Louisa Hanoune.

La secrétaire générale du PT a dénoncé de nombreux obstacles rencontrés sur le terrain durant cette phase de collecte. Elle évoque des lenteurs administratives ayant retardé la légalisation et la validation des formulaires au niveau de certaines APC, mais aussi des insuffisances logistiques dues à l'absence de représentants locaux de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) dans plusieurs territoires du pays. A cela s'ajoutent, selon elle, des difficultés liées aux procédures de délégation de signature dans certaines administrations locales, prolongeant les délais pour les citoyens souhaitant parrainer les listes du parti. «Malgré les contraintes rencontrées sur le terrain, le PT a réussi à collecter beaucoup de signatures», a affirmé Mme Hanoune, précisant que son parti avait pris attache avec l'ANIE ainsi qu'avec le ministère de l'Intérieur afin de lever les obstacles rencontrés durant l'opération.

La figure de proue du PT a avancé que certaines entraves relèvent de «blocages politiques» opérés, selon ses propos, par «des mafias» cherchant à perturber la campagne de collecte des signatures.

Pour la responsable politique, ces dysfonctionnements sont associés à la récente mise en œuvre de la nouvelle loi électorale. «Du moment que la nouvelle loi électorale a été récemment mise en place, il est normal de rencontrer des problèmes», a-t-elle déclaré, appelant les autorités concernées à tirer les enseignements de cette expérience afin d'améliorer le dispositif électoral à l'avenir. Mme Hanoune a soutenu que «cette campagne de terrain avait permis au PT de renforcer considérablement ses rangs militants».

Elle a affirmé que de nombreux nouveaux adhérents ont rejoint le parti durant cette période, évoquant un élargissement «phénoménal» de sa base militante.

Cela étant dit, la secrétaire générale du PT a insisté sur la persistance d'une forte défiance d'une large partie de la population envers les élections. Selon ses dires, certains citoyens hésitent encore à signer les formulaires de parrainage, alors que d'autres demeurent non inscrits sur les listes électorales, dans un contexte marqué également par des problèmes techniques affectant la plate-forme dédiée à l'inscription.

Il convient de souligner que l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) devra publier, le 28 mai prochain, les listes préliminaires des candidatures validées pour les élections législatives du 2 juillet 2026.

Khalil Aouir

Sawt Echaab mise sur la mobilisation de la jeunesse

A L'APPROCHE des élections législatives du 2 juillet prochain, le président du parti Sawt Echaab, Lamine Osmani, est monté au créneau ce samedi lors d'un rassemblement populaire, pour appeler les électeurs à une participation massive.

Le leader de cette formation politique, créée il y a sept ans, a mis en avant «la constance des positions» de son parti ainsi que la diversité de sa base militante, estimant que Sawt Echaab a progressivement réussi à s'imposer sur l'échiquier politique national. Selon lui, le scrutin à venir constitue une étape décisive, les voix des électeurs devant dessiner les contours de la dixième législature de l'Assemblée populaire nationale.

Dans ce contexte, Lamine Osmani a insisté sur l'importance de la participation électorale, appelant à «construire un État moderne et des institutions fortes».

Le président du parti a également réaffirmé le rejet du boycott électoral, que Sawt Echaab ne considère pas comme une option. Pour lui, la participation à toutes les échéances est un choix assumé visant à contribuer à la consolidation des institutions de l'État. Sur le plan organisationnel, Lamine Osmani a souligné l'ancrage national de sa formation, présente selon lui dans 54 wilayas, ainsi que dans quatre circonscriptions à l'étranger, notamment en France, en Belgique et aux États-Unis, où réside une importante diaspora algérienne. Le parti affirme avoir présenté 726 candidatures pour ces élections, avec une attention particulière portée à la représentation des femmes, placées à la tête de trois listes. La formation mise également sur la jeunesse, son plus jeune candidat étant âgé de 25 ans.

A. D.

PRÉPARATIFS DU SCRUTIN

Des commissions d'inspection centrales dépêchées

DES COMMISSIONS d'inspection centrales ont été dépêchées dans plusieurs wilayas afin d'accompagner les collectivités locales et de suivre l'état d'avancement des préparatifs logistiques liés aux élections législatives prévues le 2 juillet prochain.

C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports. Selon la même source, cette démarche s'inscrit dans l'application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, qui appelle à garantir une préparation logistique optimale en prévision de ce rendez-vous électoral. Sur le terrain, ces missions ont donné lieu à des réunions de coordination avec les autorités locales et les cadres de l'administration, en présence des représentants des délégations de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE). Ces rencontres ont permis d'évaluer le niveau de préparation des dispositifs, notamment l'aménagement des sièges, l'équipement des centres et bureaux de vote, ainsi que la mobilisation des moyens logistiques nécessaires au bon déroulement du scrutin. Les commissions ont également effectué des visites d'inspection des sièges des délégations de wilaya et communales de l'ANIE, ainsi que des différentes structures et équipements dédiés à l'organisation de l'opération électorale.

M. B.

TAJ
Le premier bilan de Zerouati

LA PRÉSIDENTE du parti TAJ, Fatma Zohra Zerouati a fait le point sur un premier bilan après le dépôt des listes des candidatures en prévision des législatives du 2 juillet prochain. Lors d'une conférence de presse tenue hier, Zerouati a révélé que son parti est présent dans 48 wilayas, du Sud et du nord du pays, notamment à Alger, Skikda, Djelfa et El Bayadh. Elle a expliqué que si le TAJ ne sera pas présent dans certaines wilayas, il le sera lors des prochaines élections communales, afin d'avoir le temps de s'y préparer et de se concentrer sur la structuration du parti sur des bases solides. Selon Zerouati, la présence du parti au sein du Parlement représente une étape importante dans le processus politique du parti et de son avenir, soulignant que le vrai défi du parti aura été d'appliquer à la lettre les dispositifs de la nouvelle loi électorale qui exigent une représentation des jeunes dans les listes. Elle a ajouté que cela exige du parti de créer un environnement propice à la jeunesse, afin que TAJ demeure un vivier pour eux. Zerouati a indiqué que le parti est ouvert à toutes les couches de la société et que les listes présentées sont l'émanation de toutes ces catégories sociales, ajoutant que le choix des candidats, ainsi que ceux des personnes handicapées, s'est fait sur la base de critères rigoureux et étudiés qui respectent la compétence et la fidélité aux principes. S'agissant de la composante des listes, la présidente de TAJ a indiqué que le plus jeune candidat est âgé de 25 ans et que le taux de la représentation des femmes a atteint les 40% dans les différentes wilayas, ajoutant le taux des universitaires candidats atteint les 80% et que les jeunes représentent en tout 55% des listes, estimant que l'entrée des jeunes dans les joutes électorales et politiques est un acquis réel et une impulsion nouvelle dans la vie politique. Selon Zerouati, les élections ne sont pas une étape provisoire, mais une opportunité pour examiner et analyser la force du parti et comprendre les insuffisances et d'élargir la base populaire du parti, susceptible de créer un vivier politique capable de débattre et d'influer sur l'avenir. Zerouati a également estimé que les élections communales sont également d'une grande importance et que la loi sur les collectivités locales va instituer de nouveaux comportements et va corriger certaines tares, insistant que le parti va se consacrer à ces élections communales. En conclusion de son intervention, Zerouati a souhaité que les partis politiques œuvrent à faire de ces législatives une véritable fête à l'Algérie et les résultats du vote consacre une assemblée issue de la pratique démocratique, ajoutant que TAJ propose un programme étudié qui répond aux préoccupations des citoyens.

Hachemi B.

PERMANENCES DE L'AÏD EL-ADHA

Plus de 53 000 commerçants mobilisés

LE MINISTÈRE du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a tracé un programme spécial de permanences à l'occasion de la fête de l'Aïd El-Adha 2026, prévoyant la mobilisation de 53 771 commerçants à travers les différentes wilayas du pays, afin de garantir un approvisionnement régulier des citoyens en produits de large consommation et en services nécessaires. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère. Les commerçants mobilisés se répartissent entre 6 602 boulangeries, 28 663 commerçants exerçant dans des activités liées aux produits alimentaires généraux, ainsi qu'aux fruits et légumes, outre 17 905 autres activant dans divers domaines d'activités. De même, 541 unités de production, dont 336 minoteries, 159 laiteries, et 46 unités de production d'eau minérale sont également mobilisées au titre de ce programme spécial, en vue de garantir la continuité de l'approvisionnement et d'éviter toute perturbation sur le marché durant les jours de l'Aïd. Ce programme de permanence comprend également la mobilisation de 2 684 agents de contrôle réquisitionnés pour veiller au respect, par les commerçants concernés, de leurs obligations durant la période de l'Aïd.
Dans ce même contexte, le ministère a rappelé la mise à disposition de l'application électronique «MORAFIK COM», qui permet aux citoyens de consulter la liste des commerçants concernés par la permanence, avec la possibilité de signaler les commerçants contrevenants, permettant ainsi une intervention rapide et la prise des mesures nécessaires.

M. B.

OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT

Un plan d'action à l'approche de l'Aïd

L'OFFICE National de l'Assainissement (ONA) a mis en place un plan d'action à l'approche de l'Aïd el-Adha, à travers la mobilisation de toutes les ressources humaines et matérielles nécessaires afin d'assurer la continuité du service public d'assainissement. A cet effet, l'Office a déployé un large programme d'action dans 65 wilayas du pays, à travers des opérations de curage et de nettoyage des réseaux d'assainissement, des regards et des avaloirs.
Ces interventions menées de manière soutenue et continue, ont été renforcées par des travaux de maintenance des stations d'épuration et de relevage, afin d'assurer leur fonctionnement optimal, notamment durant cette période marquée par une augmentation significative des volumes d'eaux usées et des déchets issue les activités liées à l'abattage des moutons de l'Aïd, selon un communiqué de l'ONA. En cas d'un problème affectant les réseaux d'assainissement, l'ONA a mobilisées l'ensemble des unités opérationnelles pour intervenir rapidement et efficacement pendant les jours de fête. L'Office a également lancé des campagnes de sensibilisation dans les espaces publics, les quartiers, les mosquées ainsi que dans les lieux à forte affluence, en coordination la société civile, avec comme message principal : «Les réseaux d'assainissement ne sont pas des poubelles», et ce, pour sensibiliser les citoyens à l'importance de préserver les infrastructures d'assainissement, d'éviter le rejet anarchique des déchets et de prévenir les conséquences sanitaires et environnementales qui découlent, notamment les maladies à transmission hydriques.

S. N.

SAISON AGRICOLE 2026-2027

80 000 hectares à la disposition des investisseurs

L'Algérie, qui ambitionne d'atteindre sa sécurité alimentaire, multiplie les mesures en vue d'atteindre cet objectif, notamment à travers l'élargissement des assiettes destinées à l'investissement dans le secteur de l'agriculture. 80 000 ha seront mis à la disposition des investisseurs pour la prochaine saison agricole, a indiqué le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, depuis la wilaya de Ouargla, qui est appelée à jouer un rôle tangible dans le renforcement de la sécurité alimentaire nationale.

S'exprimant en marge du lancement de la campagne moisson-battage de la saison agricole en cours, le ministre a affirmé qu'il est prévu de mettre la superficie de quatre-vingt mille hectares à la disposition des investisseurs, sous réserve de finalisation des nouveaux investissements liés au raccordement à l'électrification agricole, et ce, après que les surfaces cultivées aient dépassé les 9 000 ha durant l'actuelle saison.
S'exprimant sur l'agriculture dans le sud du pays, plus précisément dans la wilaya de Ouargla où il était en visite, le ministre a ajouté que cette wilaya s'est dotée de neuf centres de stockage de céréales, d'une capacité cumulée de 450 000 quintaux (50 000 quintaux par centre), ainsi que de la réalisation d'un silo de stockage de céréales d'une capacité d'un million de quintaux, ce qui constitue une importante réserve pour une seule wilaya.
Selon le ministre, cette wilaya du Sud connaît un grand dynamisme dans le domaine des cultures stratégiques, grâce aux réformes introduites par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ces dernières années, notamment, a-t-il tenu à mettre en exergue, en matière de mise à disposition de terrains, d'électrification agricole et de réalisation de pistes d'accès.
El Mahdi Oualid a précisé, par ailleurs, que les efforts de l'Etat pour soutenir le monde agricole sont susceptibles de permettre à la wilaya de Ouargla de jouer un rôle tangible et essentiel dans le renforcement de la sécurité alimentaire nationale, saluant, au passage, l'adhésion à cette approche d'un certain nombre d'investisseurs, ayant permis d'obtenir un rendement plus élevé que la saison agricole précédente. Selon les données fournies à la délégation ministérielle, deux opérations de raccordement de zones agricoles à l'électricité, sont en cours dans les régions de Hassi-Lehdaou Sud et Nord, Gassi-Touil, Rebaï et Sahn 1 et 2.



Elargissement des assiettes.

La première, d'un coût de trois milliards de dinars, comprend la réalisation de 425 km de réseaux électriques et l'installation de 233 transformateurs, tandis que la deuxième, d'un financement de deux milliards de dinars, actuellement en phase des procédures administratives, comprend la réalisation de 420 km de réseaux électriques et l'installation de 195 transformateurs.

46,6 MILLIARDS DE DA POUR L'ÉLECTRIFICATION DES EXPLOITATIONS DU SUD

«Nous avons constaté aujourd'hui l'état d'avancement du programme d'électrification des périmètres des cultures stratégiques dans le Sud, un programme structurant qui ouvrira de nouvelles perspectives à l'investissement et à la production agricoles, notamment dans les cultures stratégiques à forte valeur ajoutée», a indiqué le ministre, notant que ce programme national concerne 15 wilayas du Sud, avec une enveloppe financière globale dépassant 46,6 milliards de dinars algériens.
C'est un montant fort important que les pouvoirs publics ont consenti dans ces grandes contrées. Il permettra le raccordement de milliers d'exploitations agricoles à l'électricité à travers 3 122 km de réseaux, au profit de 3 540 bénéficiaires, a tenu à souligner le ministre. Mais pas seulement, car une augmentation progressive est attendue du nombre de bénéficiaires et des kilomètres réalisés au fur et à mesure de l'extension des nouveaux projets, selon les explications de Oualid, lequel a affirmé que ce programme traduit la vision du président de la République visant à faire du Sud algérien l'un des piliers essentiels de la sécurité alimentaire nationale.

Hamid B.

ECONOMIE DE L'EAU ET RÉUTILISATION DES EAUX ÉPURÉES

Journée de sensibilisation à Médéa

L'ÉCONOMIE de l'eau est devenue un enjeu stratégique majeur et chaque goutte récupérée a son importance. C'est dans ce cadre qu'une journée technique sur l'économie de l'eau et la réutilisation des eaux épurées a été organisée, jeudi, dans la wilaya de Médéa, par l'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau (AGIRE) et l'agence du bassin hydrographique Cheliff-Zehraz. Placée sous le slogan «Pour une industrie responsable et une gestion durable des ressources hydriques», la journée a été organisée également en collaboration avec les directions de l'hydraulique, de l'industrie, de l'environnement, du commerce et de la chambre de commerce et d'industrie Titteri de Médéa, en présence des opérateurs économiques du secteur de l'industrie.
Elle a été marquée par de nombreuses interventions ayant mis en exergue la place importante accordée aux ressources non conventionnelles, dont font partie les eaux usées épurées, dans la nouvelle politique de l'eau des pouvoirs publics. Car, est-il souligné, la réutilisation des eaux épurées a un double avantage : économique et environnementale, fournissant une «ressource alternative», et diminuant le volume des rejets des eaux usées dans l'environnement, dont la mise à disposition contribue au développement économique et à la préservation de la ressource en eau potable.
La réutilisation des eaux traitées dans les secteurs de l'industrie et de l'agriculture pour l'irrigation agricole permet, en effet, de mieux préserver la ressource conventionnelle pour la consommation des ménages, comme le montre l'exploitation des eaux épurées dans le secteur de l'agriculture à Médéa, selon le directeur de l'hydraulique de Médéa, Nasredine Bechani.
Ce dernier indiquera que la journée technique s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'Etat visant l'exploitation et l'utilisation des eaux non conventionnelles, notamment les eaux épurées à partir des stations d'épuration ainsi que les eaux pluviales et leur usage dans le domaine de l'agriculture et dans le secteur de l'industrie afin d'arriver à une plus grande économie de la ressource.
Dans son intervention, le même responsable citera l'exemple de l'exploitation agricole fruitière Hamamou à Ben Chicao, 16 km au sud-ouest du chef-lieu de wilaya, qui s'étend sur une superficie d'environ 560 ha et qui reçoit quotidiennement l'équivalent de 4000 m3 d'eau épurées provenant de la station d'épuration située à Oued Lahrèche dans la commune de Médéa, volume d'eau destiné à l'irrigation du périmètre agricole arboricole où d'importantes espèces fruitières sont plantées.
Pour sa part, le directeur de l'Agence de bassin hydrographique Cheliff-zahrez, Belkacem Maraf, a déclaré que la journée a pour but de sensibiliser les unités industrielles et de service sur les avantages de la réutilisation de cette ressource vitale pour faire face au déficit hydrique dans un contexte de dérèglement climatique qui a eu un impact sur les réserves sous-terraines et superficielles.

Nabil B.

L'AAPI A ENREGISTRÉ 280 PROJETS

L'investissement touristique en pleine croissance

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a enregistré 280 projets touristiques depuis 2022 pour un montant déclaré dépassant 257,5 milliards de dinars. C'est ce qu'a annoncé hier le directeur général de l'agence, Omar Rekkache, affirmant que le secteur du tourisme connaît une dynamique d'investissement croissante.



Une dynamique croissante.

Intervenant hier depuis la wilaya de Mostaganem, le directeur général de l'AAPI a indiqué que l'investissement touristique constitue l'un des principaux leviers de la politique de diversification de l'économie nationale, compte tenu de sa capacité à créer de la richesse, à générer des emplois et à dynamiser de nombreuses chaînes de valeur englobant le bâtiment, le transport, l'artisanat, les services, la formation et bien d'autres secteurs. Il a, dans ce sens, mis en avant la dynamique croissante qu'enregistre l'investissement touristique, lors de son intervention à l'occasion d'une journée d'étude sur le «rôle de la télévision algérienne dans la promotion de l'Algérie comme destination touristique et d'investissement par excellence». «Depuis le 1er novembre 2022 jusqu'au 15 mai courant, l'AAPI a enregistré 280 projets d'investissement, pour un volume déclaré dépassant 257,5 milliards de dinars algériens, avec la création prévisionnelle de plus de 17 076 emplois directs», a précisé M. Rekkache, affirmant que cela reflète la vision des investisseurs envers ce secteur, désormais considéré comme «un choix stratégique prometteur».

Soulignant l'importance de cette journée d'étude, qui est à même d'ouvrir le débat autour du rôle des médias dans la promotion de l'Algérie en tant que destination touristique, il a indiqué que l'investissement touristique peut également tirer profit de la dynamique économique et de l'amélioration notable du climat des affaires, et ce grâce aux réformes initiées par le président de la République.

Selon le directeur général de l'AAPI, qui a exposé le grand potentiel et les atouts touristiques de l'Algérie, le défi est de transformer ces potentialités en véritable valeur économique. «L'enjeu aujourd'hui ne se limite pas uniquement à promouvoir l'image de l'Algérie. Il s'agit aussi de construire une vision intégrée faisant du tourisme un secteur créateur de richesse et générateur d'emplois», a-t-il précisé, soulignant la nécessité de poursuivre la mobilisation de l'ensemble des acteurs, notamment les médias.

NOUVELLES ASSIETTES FONCIÈRES DESTINÉES AU TOURISME

Il a, dans cette optique, souligné le rôle que jouent les médias dans la promotion de la destination Algérie, notamment la Télévision algérienne, laquelle, a-t-il signalé, «joue un rôle essentiel dans la promotion de l'Algérie en tant que destination touristique de choix, en mettant en valeur ses richesses naturelles, culturelles et civilisationnelles, et en véhiculant une image positive reflétant sa diversité et sa richesse touristique». Au-delà de son rôle promotionnel, elle contribue aussi à faire connaître les opportunités d'investissement, renforçant ainsi la position du pays «en tant que destination prometteuse pour le tourisme et l'investissement».

M. Rekkache a, par ailleurs, fait part de l'achèvement des préparatifs en vue de mettre à disposition de nouvelles assiettes touristiques destinées à l'investissement touristique dans plusieurs wilayas du pays. Il s'agit de Mostaganem, Alger, Oran, Boumerdès, Jijel et Annaba, ainsi que des wilayas prometteuses pour le développement du tourisme saharien, telles que Timimoun, Djanet et El-Oued, en raison de leurs importantes potentialités naturelles et touristiques. «Cette démarche s'inscrit dans le cadre du soutien à la dynamique que connaît le secteur et du renforcement de l'attractivité de l'Algérie en tant que destination touristique et d'investissement prometteuse», a-t-il précisé. Il a ainsi fait part du travail de coordination entre l'AAPI et les services du ministère du Tourisme et de l'Artisanat afin de réunir les conditions favorables au lancement de projets touristiques prometteurs, à travers la mobilisation du foncier et une meilleure visibilité aux investisseurs, dans le but de concrétiser des projets à travers les différentes régions du pays. Cette journée d'étude a été organisée à l'initiative de l'Entreprise publique de la Télévision algérienne, de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement et du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), dans le but de mettre en valeur les potentialités du secteur touristique et de procéder à la signature de 12 conventions de partenariat et de sponsoring entre la Télévision algérienne et des opérateurs économiques publics et privés.

Lilia Aït Akli

PROJETS DES TRAVAUX PUBLICS DANS SIX WILAYAS DE L'OUEST

Djellaoui préside une réunion d'évaluation

LE MINISTRE des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé, hier, la quatrième réunion régionale avec les directeurs du secteur, consacrée à l'évaluation de l'état d'avancement des projets en cours de réalisation dans six wilayas de l'ouest du pays et à l'examen des nouvelles propositions. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère.

Cette réunion de coordination, tenue en présence des cadres de l'administration centrale du ministère, des directeurs des Travaux publics et de leurs représentants, a concerné les wilayas de Mostaganem, d'Oran, de Mascara, de Relizane, de Chlef et d'Aïn Témouchent.

L'ordre du jour a porté sur l'évaluation de l'avancement des projets inscrits au programme de 2026, le suivi de la cadence de réalisation des opérations en cours et l'examen des propositions relatives aux programmes des années 2027, 2028 et 2029, l'accent ayant été mis sur l'achèvement des projets structurants et stratégiques et l'assainissement de la nomenclature des investissements sectoriels, afin d'améliorer les mécanismes de programmation et de suivi, tout en rationnalisant les dépenses.

A cette occasion, le ministre a insisté sur la nécessité de respecter les délais de réalisation et d'intensifier la coordination entre les différents intervenants, en accordant la priorité aux projets favorisant la connectivité, le développement local et l'amélioration de la mobilité et du transport dans les wilayas de l'Ouest.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une série de réunions de coordination que le ministre du secteur tient avec les différents responsables concernés depuis 19 mai dernier. Ces réunions sont appelées à se poursuivre jusqu'au 3 juin prochain, a-t-on indiqué de même source, dans le but d'améliorer l'efficacité de la gestion des projets et d'accompagner le processus de développement national à travers les différentes wilayas du pays. Une attention particulière est, par ailleurs, accordées aux projets de travaux publics dans les wilayas du sud du pays. A ce titre, le ministre Djellaoui a souligné la détermination du secteur à accélérer la cadence des travaux au niveau des projets en cours de réalisation dans les wilayas du Grand Sud, notamment ceux liés aux infrastructures de transport aérien.

M. Djellaoui a indiqué, avoir donné des instructions aux services de son ministère, afin de dynamiser davantage les travaux de la nouvelle piste d'atterrissage et de ses annexes à l'aéroport de Tin Zaouatine, dans la wilaya d'In Guezzam, et ce, lors d'une séance plénière, tenue jeudi dernier à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, présidée par Ibrahim Fakhour, vice-président de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali.

Après avoir assuré que la livraison de la nouvelle piste d'atterrissage et de ses annexes interviendra avant la fin de l'année 2026, le ministre a relevé que les travaux enregistrent actuellement un taux d'avancement global de 93%. Par ailleurs, s'agissant de la prise en charge de la route nationale RN1 reliant In Salah à In Guezzam via Tamanrasset, M. Djellaoui a évoqué les mesures prises pour la maintenance des tronçons endommagés de cet axe routier.

Répondant à une autre question relative à la réalisation d'un ouvrage d'art au niveau du rond-point Pont blanc dans la commune d'Annaba, il a fait savoir que son ministère œuvrera, en coordination avec le ministère des Finances, à proposer la levée du gel sur cette opération, ajoutant que l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF) étudie un projet de raccordement de la ville nouvelle Benmostefa-Benaouda au réseau ferroviaire.

Les projets des travaux publics, aussi dans le nord que dans le sud du pays, bénéficient d'une grande attention de la part du premier responsable du secteur qui n'a eu de cesse d'effectuer des visites sur le terrain et de donner des instructions afin que lesdits projets soient livrés dans les délais impartis.

Hamid B.

EAU POTABLE À BLIDA

Bouzegza promet une amélioration progressive

LE MINISTRE des Ressources en eau, Lounès Bouzegza, a déclaré, hier à Blida, que la mise en service de nouveaux projets dans le secteur permettra une amélioration progressive de la situation de l'approvisionnement en eau potable dans la wilaya.

Après avoir assisté à une présentation détaillée des différents programmes et opérations enregistrés pour le secteur local, ainsi qu'à une présentation vidéo du projet de raccordement de la wilaya au réseau d'eau de l'usine de dessalement de Fouka, le ministre, en visite de travail dans la wilaya en compagnie du wali Djamel Eddine Hasas, a indiqué que Blida, qui dispose de ressources en eau « très importantes », bénéficiera d'une « amélioration progressive » de son approvisionnement en eau potable grâce au pompage quotidien de 135 000 m3 d'eau.

Il a expliqué que, sur les 135 000 m3, 40 000 m³ seraient distribués quotidiennement aux habitants de Bouinan et 35 000 m³ transférés au barrage de Bouroumi, une fois le raccordement des communes au projet de dessalement de l'eau de mer « Fouka 2 » achevé.

M. Bouzegza a qualifié les programmes en cours et proposés dans la wilaya de « très ambitieux », ajoutant qu'il s'efforcerait d'enregistrer les projets urgents. Il a également indiqué que 19 usines de dessalement de l'eau de mer à travers le pays alimentent actuellement en eau les wilayas côtières et intérieures, précisant que trois autres installations sont en construction et plusieurs autres en phase de planification dans le cadre d'un vaste programme pour le secteur.

Par ailleurs, M. Bouzegza a demandé aux responsables de garantir l'approvisionnement en eau potable des citoyens pendant la fête de l'Aïd El-Adha et a insisté sur la nécessité pour toutes les wilayas de se mobiliser afin d'intervenir immédiatement pour réparer toute anomalie. Il a salué les efforts des différents acteurs concernés, notamment la Compagnie algérienne des eaux, qui a lancé une vaste campagne de réparation des fuites.

Il a également souligné l'importance d'une utilisation efficace des eaux usées traitées dans les secteurs agricole et industriel, la considérant comme une priorité.

Concernant l'état des barrages, M. Bouzegza a indiqué que le taux de remplissage de 82 barrages à travers le pays a désormais dépassé 60 %, dont 20 sont pleins. Il a également précisé que des études sont en cours pour la construction de nouveaux barrages.

Au cours de cette visite, le ministre a inspecté plusieurs projets, notamment la construction de la station de pompage n°3 et d'un réservoir d'eau de 5 000 m3 à Meftah, dans le cadre du projet de transfert d'eau de mer dessalée ; le projet de la station de pompage principale n°1 à Chebli ; un réservoir d'eau de 30 000 m3 à Bouinan ; et la station d'épuration des eaux usées de cette nouvelle ville.

Le programme de la visite s'est également étalé sur une inspection du projet de développement de Oued Mimoun et l'inauguration de la station de pompage n°2 à Boufarik, ainsi qu'une inspection de la construction d'une usine de traitement d'eau monobloc et la mise en service d'un puits de remplacement à El Afroun.

T. Bouhamidi

GESTION HOSPITALIÈRE

Aït Messaoudene enclenche la révolution du management santé

Le ministre de la Santé, le Pr Mohamed Seddik Aït Messaoudene, a présidé hier la cérémonie de sortie de la 12e promotion des administrateurs principaux des services de santé, organisée au nom de la martyre Meriem Bouatoura, figure symbolique du sacrifice et de l'engagement pour la nation.



Le Pr Mohamed Seddik Aït Messaoudene.

Dans son allocution, le ministre a salué la portée symbolique du choix de ce nom, affirmant que « le choix du nom de la martyre Meriem Bouatoura pour cette promotion porte des significations profondes et un message noble, selon lequel la construction de l'Algérie nouvelle demeure un engagement fidèle aux valeurs de sacrifice, de loyauté et d'appartenance nationale incarnées par nos martyrs ».

Évoquant la portée de cette sortie de promotion, il a souligné que « cette graduation ne représente pas seulement une étape académique, mais incarne l'investissement de l'État dans le capital humain et sa conviction profonde que la construction d'un système de santé fort et moderne repose sur des compétences qualifiées, capables de gérer, planifier, diriger et décider avec efficacité et professionnalisme ».

Le ministre a également rappelé les défis auxquels font face les systèmes de santé à l'échelle mondiale, estimant que « les systèmes de santé dans le monde sont confrontés à des défis rapides et complexes qui exigent de nouveaux modèles de gestion fondés sur l'efficacité, la flexibilité, l'anticipation et l'adaptation aux transformations majeures, notamment dans les domaines de la numérisation, de la gouvernance sanitaire et de la gestion des crises ».

Dans ce contexte, il a réaffirmé la poursuite des réformes engagées dans le secteur, précisant que « le ministère de la Santé poursuit la mise en œuvre de sa vision visant à moderniser le système de santé national à travers le renforcement d'une gestion moderne des établissements, le développement des mécanismes de planification, d'évaluation et d'amélioration de la qualité des services, ainsi que la consécration de la numérisation comme choix stratégique pour améliorer la performance et rapprocher les services du citoyen ».

Le ministre a relevé le rôle central de la formation, déclarant : « Nous accordons une importance majeure à la formation des ressources humaines, considérée comme la pierre angulaire de la réussite des réformes du secteur », saluant dans ce cadre le rôle de l'École nationale de management et la gestion de santé (ENMAS) dans la préparation des cadres du secteur.

S'adressant aux nouveaux diplômés, il a affirmé : « Vous rejoignez aujourd'hui un parcours professionnel noble et une responsabilité nationale importante qui exige engagement, discipline et éthique du service public, ainsi qu'un travail d'équipe constant », rappelant que la gestion des établissements de santé est directement liée à l'amélioration de la prise en charge des citoyens et à la sécurité sanitaire du pays.

Il a enfin appelé à promouvoir une culture de l'administration moderne, estimant que « l'Algérie a besoin de jeunes compétences dotées d'une vision moderne et prospective, convaincues que la gestion contemporaine repose sur la performance, la qualité et l'innovation ». La cérémonie s'est achevée sur un hommage aux martyrs de la Révolution et un message de soutien aux nouveaux administrateurs, appelés à contribuer activement à la modernisation du système de santé national.

Aymen D.

HADJ

Belmehdi veille aux conditions des pèlerins algériens

LE MINISTRE des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, poursuit ses visites d'inspection auprès des pèlerins algériens installés dans différents hôtels de La Mecque, en Arabie saoudite. C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué du ministère.

Ces déplacements s'inscrivent dans le cadre du suivi direct des conditions de prise en charge des pèlerins, avec pour objectif de s'enquérir sur le terrain de la qualité des services qui leur sont fournis.

Le ministre a notamment évalué les prestations liées à l'hébergement, à la restauration ainsi qu'à la prise en charge sanitaire. Il a également pris le temps d'écouter les préoccupations et doléances des pèlerins algériens.

À cette occasion, il a donné des orientations aux membres de la mission algérienne du Hadj, les appelant à poursuivre leurs efforts afin de garantir les meilleures conditions d'accompagnement et d'assurer aux pèlerins un déroulement du rituel dans un climat de sérénité et de tranquillité.

Ces visites s'inscrivent dans la continuité du dispositif mis en place par les autorités algériennes pour assurer un encadrement rigoureux et un accompagnement permanent des pèlerins durant toute la période du Hadj. Il convient de rappeler que le ministre, en sa qualité de président du bureau des affaires des hadjis algériens, s'est rendu le 18 mai dernier sur les lieux saints, ou il a exhorté les pèlerins à respecter les orientations des autorités locales et des équipes d'encadrement afin de garantir le bon déroulement des rites.

Le ministre a affirmé que la mission algérienne est pleinement mobilisée au service des pèlerins, précisant que les membres de la délégation procèdent à des visites de terrain pour s'enquérir des conditions d'hébergement et des services assurés aux hadjis.

Il a indiqué que la délégation, composée notamment de l'ambassadeur d'Algérie en Arabie saoudite et du consul général à Djeddah, effectue des déplacements réguliers à Médine afin de s'assurer du bon déroulement de la prise en charge des pèlerins, ainsi que du suivi des différentes structures d'encadrement.

M. Belmehdi a également précisé que la mission se prépare au transfert des pèlerins vers La Mecque, avant la phase du séjour à Arafat, soulignant la continuité des visites de terrain et des réunions de coordination à Djeddah et à La Mecque afin de suivre l'évolution des conditions d'organisation.

Le premier responsable du secteur a appelé à préserver un climat de sérénité et de discipline afin de permettre aux pèlerins d'accomplir leurs rites dans les meilleures conditions, conformément aux prescriptions religieuses et aux avis des savants.

Aymen D.

ÉTATS-UNIS

Tulsi Gabbard s'apprête à déclassifier des dossiers secrets sur le Covid-19 et les élections

Avant de quitter ses fonctions, la directrice du renseignement national américain, Tulsi Gabbard, prévoit de publier une série de documents issus d'enquêtes internes.



Selon le Daily Wire, ces révélations porteront sur des sujets sensibles tels que la pandémie de Covid-19, le «syndrome de La Havane» et les processus électoraux américains. La directrice des services de renseignement américains, Tulsi Gabbard, a l'intention, avant de quitter ses fonctions, de divulguer des informations sur les conclusions d'une série d'enquêtes internes très médiatisées, a rapporté le Daily Wire en citant une source au sein des services de renseignement américains. Selon le média, ces informations comprendront des documents sur la pandémie de Covid-19, le « syndrome de La Havane » [terme générique désignant un mystérieux trouble neurologique observé pour la première fois en 2016 chez des diplomates américains et canadiens à La Havane] et l'élection présidentielle américaine. Le Daily Wire a indiqué que ces informations seraient publiées chaque semaine le mois prochain. La publication a indiqué que, jusqu'en mai, Tulsi Gabbard avait supervisé la déclassification de plus de 500 000 pages de documents gouvernementaux classés secrets. Parmi les documents qu'elle a déclassifiés figuraient des dossiers liés aux assassinats du président John F. Kennedy, du sénateur Robert Kennedy et de Martin Luther King Jr., ainsi que des dossiers concernant la disparition de l'écrivaine Amelia Earhart et des documents de l'administration de l'ancien président Joe Biden exposant le plan d'action stratégique du gouvernement fédéral pour lutter contre le terrorisme intérieur. C'est Fox News qui a annoncé le 22 mai la démission imminente de Tulsi Gabbard. Selon la chaîne, la directrice du renseignement national américain a pris cette décision en raison de la grave maladie de son mari. Plus tard, Tulsi Gabbard a confirmé sa démission sur X. Elle a remercié le président américain Donald Trump pour sa confiance et a indiqué qu'elle devait se retirer de la fonction publique afin d'être aux côtés de son mari. Donald Trump a également confirmé la démission de Tulsi Gabbard sur son réseau social Truth Social. Il a souligné qu'elle avait accompli un « travail incroyable » à la tête de la communauté du renseignement américain. Selon lui, elle quittera l'administration le 30 juin, et le premier directeur adjoint de la communauté du renseignement, Aaron Lucas, sera nommé directeur par intérim. **R. I.**

IRAN – ETATS-UNIS

Le dossier libanais au cœur des négociations

LES DISCUSSIONS entre l'Iran et les États-Unis avancent lentement, malgré de fortes divergences sur le nucléaire et les sanctions. Le Liban prépare une délégation militaire dans un contexte de tensions avec Israël et le Hezbollah. Les évolutions diplomatiques régionales pourraient conditionner l'avenir sécuritaire du Sud-Liban et du Moyen-Orient. Les signaux autour des discussions entre l'Iran et les États-Unis oscillent entre prudence et optimisme. Plusieurs médiations, notamment pakistanaises et celles de pays du Golfe, relancent l'idée d'un compromis progressif visant à éviter une nouvelle escalade régionale. L'Arabie saoudite, aux côtés du Qatar et des Émirats arabes unis, pousse à un apaisement rapide afin de préserver la stabilité régionale, notamment durant les grands événements internationaux à venir. Le schéma envisagé reposerait sur une déclaration d'intention suivie de négociations structurées, incluant un arrêt des opérations militaires et une réouverture partielle des échanges stratégiques, notamment autour du détroit d'Ormuz. Les points de blocage restent toutefois majeurs : sort de l'uranium enrichi, durée d'un éventuel gel du programme nucléaire iranien, libération des fonds iraniens gelés et mécanismes de compensation. Téhéran défend une approche graduelle incluant un consortium régional d'enrichissement, tandis que Washington exige l'évacuation totale de l'uranium hautement enrichi. Les désaccords portent également sur les sanctions économiques, que les États-Unis refusent de lever sans accord global, alors que l'Iran réclame des allègements ciblés dans les secteurs énergétiques. Les vases communicants de la diplomatie Dans ce contexte régional tendu, le Liban tente de se positionner en anticipation d'un éventuel accord. Une délégation militaire est en préparation pour des discussions sécuritaires prévues à Washington sous parrainage américain. Elle devrait inclure plusieurs officiers techniques issus de différents services de l'armée libanaise, chargés de présenter une feuille de route sur le déploiement au sud du Litani et la question du monopole des armes. Certaines figures militaires, pourtant impliquées dans les dossiers opérationnels du sud, ont été écartées de la délégation, signe de réajustements politiques internes. L'enjeu central reste la définition des conditions d'un cessez-le-feu durable face au Hezbollah. Le Liban défend une équation reposant sur un retrait israélien préalable et un déploiement renforcé de l'armée, tandis qu'Israël insiste sur la neutralisation des capacités militaires du Hezbollah au sud du pays. Cette divergence structurelle complique toute avancée rapide, malgré la pression diplomatique internationale. Parallèlement, des échanges indirects suggèrent que l'Iran continue d'intégrer le dossier libanais dans ses discussions globales, en coordination avec ses partenaires régionaux. Cette interconnexion des négociations renforce l'idée d'un règlement régional plus large, où chaque dossier dépendrait des avancées des autres. Le Liban se retrouve ainsi au cœur d'un jeu diplomatique complexe, entre attentes sécuritaires, pressions internationales et équilibres internes fragiles. Dans ce paysage incertain, la dynamique des négociations irano-américaines pourrait devenir un facteur décisif pour l'ensemble des théâtres régionaux, du Golfe au Levant, en passant par le sud du Liban. **R. I.**

FACE À LA RUSSIE

L'OTAN se terre dans le métro londonien pour préparer sa guerre

POUR SIMULER des frappes contre le territoire russe, des militaires de l'OTAN ont trouvé refuge dans les profondeurs de la station désaffectée de Charing Cross, à Londres. C'est depuis ce bunker improvisé sous les pavés britanniques que l'Alliance tente de planifier sa défense, tout en admettant un retard technologique face à la capacité de Moscou. Des militaires de l'OTAN se sont installés dans la station désaffectée de la gare de Charing Cross, dans le centre de Londres, afin de simuler des opérations visant à porter des « frappes en profondeur » sur le territoire russe en cas d'attaque contre les pays de l'Alliance, a rapporté The Independent en citant des sources. Selon l'article, le Corps britannique de réaction rapide (ARRC) mène des exercices au cours desquels les soldats s'entraînent à utiliser des moyens de guerre électronique pour brouiller les communications russes et détruire des drones. Des ingénieurs ont aménagé un centre de commandement complet sur le quai désaffecté. En cas de situation critique, ce quartier général pourrait diriger le déploiement de 100 000 militaires. The Independent a noté que le matériel destiné aux exercices était acheminé au milieu de la nuit à bord de rames spéciales à plancher surbaissé du métro londonien. Selon le scénario imaginé par les commandants, l'exercice consiste à repousser une invasion fictive dans l'un des pays baltes. Le commandant du centre britannique ARRC, le général Mike Elvis, a expliqué la nécessité de mettre au point des tactiques de reconnaissance et de frappe. Selon lui, la Russie dispose de deux avantages décisifs : la capacité de concentrer ses forces sur le point d'impact et, en théorie, l'initiative de lancer l'attaque. Le chef des forces terrestres de l'OTAN, le général américain Christopher Donahue, a averti que l'OTAN accusait un retard considérable dans le développement d'équipements modernes et peu coûteux. Selon lui, la Russie et l'Ukraine s'adaptent aux nouvelles technologies en quelques mois, alors que les pays de l'Alliance ont besoin de plusieurs décennies pour y parvenir. Il s'agit avant tout des drones équipés d'une liaison par fibre optique, qui ne peuvent pas être neutralisés par des moyens de guerre électronique. Depuis plusieurs années, les pays occidentaux alimentent l'hystérie autour d'une prétendue possible attaque russe contre les pays de l'OTAN. Néanmoins, le président russe Vladimir Poutine a rejeté toute hypothèse d'une telle offensive. Il a qualifié ces craintes occidentales de mensongères et dénuées de sens, accusant certains dirigeants européens d'alimenter une hystérie collective et d'installer dans l'opinion publique la peur d'un affrontement inévitable avec la Russie.

R. I.

PROMOTION DU TOURISME À EL BAYADH

Une formation en camping et randonnée au profit des jeunes

UNE SESSION de formation au profit de 30 jeunes sur le camping, la randonnée et l'exploration a débuté vendredi dans la wilaya d'El Bayadh. C'est ce qu'ont annoncé des services de la direction de la Jeunesse et des Sports (DJS).
Le directeur de wilaya de la Jeunesse et des Sports, Kadour Meziane, a lancé de cette formation, organisée par l'Association nationale pour l'animation et l'accompagnement de la jeunesse, en coordination avec l'Association nationale « El Jowal », au niveau du Centre de loisirs scientifiques d'El Bayadh.
Cette formation, organisée également en coordination avec la DJS, vise à former et accompagner les jeunes, à les encourager à créer des clubs de camping au sein des établissements de jeunes, et à leur offrir des formations contribuant au développement des activités de jeunesse et au renforcement de la culture du camping, a expliqué la même source.
A ce propos, l'Association nationale pour l'animation et l'accompagnement de la jeunesse a souligné, dans un communiqué, que cette session de formation, « alliant esprit d'aventure et technologies modernes », s'inscrit dans le cadre de projets visant à développer les capacités et les compétences des jeunes, tout en suivant les évolutions technologiques.
Au cours de cette formation, qui durera quatre jours, ces jeunes seront initiés aux bases et techniques du camping et de randonnée en pleine nature, ainsi qu'à l'utilisation du système de positionnement global (GPS) dans les aventures et le tourisme des jeunes, entre autres compétences, afin de devenir des encadreurs dans le domaine du camping et de la randonnée moderne, et de prendre l'initiative de créer des clubs de jeunes randonneurs, a indiqué la même source.

R. R.

DON DE SANG À SIDI BEL-ABBES

Plus de 480 poches collectées

Un vif élan de solidarité a marqué la caravane nationale de don de sang « Banque de la Vie ». Cette initiative a permis la collecte de 485 poches de sang dans la wilaya de Sidi Bel-Abbes, grâce à une forte mobilisation citoyenne des donneurs qui se sont présentés aux différents points aménagés pour cette opération, clôturée mercredi soir. C'est ce qu'ont fait savoir, des organisateurs.



A ce propos, Houria Souafi, directrice générale de l'Agence Nationale du Sang (ANS), a précisé que « la wilaya de Sidi Bel-Abbes a constitué la dernière étape de cette troisième édition de la caravane, lancée en coordination avec la Chaîne 1 de la Radio Nationale », soulignant que la wilaya « a été pionnière à l'échelle nationale en réalisant ce franc succès et en enregistrant un engouement sociétal remarquable ».
De son côté, le directeur de la Santé et de la Population de la wilaya de Sidi Bel-Abbes, Redouane Kina, a mis en avant le rôle de la mobilisation logistique et humaine qui a accompagné cette initiative, indiquant que les services de santé ont mobilisé plusieurs centres de transfusion sanguine à travers le territoire de la wilaya afin de rapprocher l'opération des citoyens. La chef du centre de transfusion sanguine de la wilaya, Dr Latifa Adaïda, a indiqué que cinq points stratégiques ont été installés à travers le territoire de la wilaya pour accueillir les donneurs. Il s'agit de la place du « 1er Novembre » au chef-lieu de la wilaya, du Centre de lutte contre le cancer (CAC), ainsi que des espaces et services dédiés au sein des établissements hospitaliers des daïras de Ras El Ma, Tabia et Telagh, qui ont été dotés de l'ensemble des équipes médicales et paramédicales spécialisées.
Cette campagne nationale, qui s'inscrit dans le cadre des programmes tracés conjointement par le ministère de la Santé et l'Agence Nationale du Sang pour ancrer la culture du don permanent, vise à renforcer le stock de la wilaya et à l'orienter vers le sauvetage des patients admis dans les services sensibles, à l'instar des malades atteints de cancer et des urgences médico-chirurgicales. L'opération s'est déroulée dans une parfaite coordination entre le secteur de la santé, le mouvement associatif et les volontaires du Croissant-Rouge algérien (CRA).
Cette initiative humanitaire a été accompagnée par le lancement d'un « plateau en direct » et ouvert de la Chaîne 1 de la Radio Nationale depuis la place du 1er Novembre, dans le cadre du partenariat liant la Radio Nationale à l'Agence Nationale du Sang sous le slogan « Par ton sang, la vie bat son plein », afin de contribuer à la sensibilisation des citoyens et à les inciter à participer massivement.
Au terme de cette manifestation solidaire, une cérémonie a été organisée en l'honneur des donneurs et des partenaires actifs, marquée par la remise d'attestations de reconnaissance et de distinctions d'encouragement, en guise de gratitude pour les valeurs d'entraide et de solidarité humaine manifestées tout au long de cette campagne.

R. R.

PARTENARIAT ACADÉMIQUE ENTRE TIPASA ET L'ENSM

Vers le renforcement des pratiques de qualité universitaire

L'UNIVERSITÉ de Tipasa a signé, mercredi, une convention de coopération avec l'Ecole nationale supérieure maritime (ENSM) de Bou Ismail, en vue de renforcer les échanges scientifiques et académiques, ainsi que le partage d'expertises entre les deux établissements.
Cette convention, conclue en marge d'une journée d'étude consacrée à « la qualité de la formation selon le système de management de la qualité conformément au référentiel national d'assurance qualité », vise notamment à accompagner l'université de Tipasa dans sa démarche d'obtention de la certification ISO 9001-2015, en s'appuyant sur l'expérience de l'école supérieure maritime dans ce domaine, a indiqué le recteur de l'université, Hadidi Mohamed.
Il a ajouté que l'établissement figure parmi les 18 universités algériennes retenues par le ministère de l'Enseignement supérieur pour l'obtention de cette certification, soulignant la nécessité de coordonner les efforts et de valoriser les compétences disponibles.
De son côté, le directeur de l'Ecole nationale supérieure maritime, Hichem Mahgoun, a présenté aux cadres de l'université de Tipas a l'expérience de son établissement dans l'obtention de la certification ISO, engagée depuis 2003, en soulignant l'importance de cette démarche.
Il a expliqué que l'obtention de cette certification repose sur un travail continu, un plan d'action global et une prise en charge de l'ensemble des aspects liés à la gestion universitaire, notamment les conditions de travail, la formation académique et scientifique, ainsi que les services de restauration et d'hébergement.
Pour sa part, le responsable de la cellule d'assurance qualité, Abdelkader Dahdouh, a indiqué que cette rencontre vise à renforcer la formation et l'accompagnement des équipes administratives et pédagogiques afin de favoriser l'adoption effective du système de management de la qualité dans les pratiques administratives et pédagogiques quotidiennes.
La journée d'étude, organisée avec la participation des cadres de l'université, a porté sur plusieurs thématiques liées à l'adaptation des offres de formation, l'accompagnement des étudiants, l'amélioration de l'environnement universitaire, ainsi qu'à l'évaluation de l'enseignement, l'insertion professionnelle et la formation doctorale et continue.

R. R.

HOMMAGE VIBRANT À LA DIVA DE LA CHANSON ARABE

Quand Alger chante Warda à l'unisson

Un bel hommage a été rendu, vendredi soir à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, à la diva de la chanson arabe, Warda El-Jazairia. Une soirée mémorable à laquelle la foule n'a pas manqué de marquer sa présence et de reprendre à l'unisson quelques-uns parmi les mémorables tubes de la défunte, partie il y a 14 ans à l'âge de 73 ans.

Le concert de musique, tenu sous le patronage de la ministre de la Culture et des Arts, a été animé par par Zain Awad de Jordanie et Asma Ben Ahmed de Tunisie et les lauréats de la dernière édition d›Alhan Wa Chabab, Chaima Maalem et Sabri Azzeddine, en présence de Mme Malika Bendouda, du ministre de la Communication, M. Zoheir Bouamama, et de la ministre de la Formation et l'Enseignement professionnels, Mme Nassima Arhab.

Le spectacle intervient dans le cadre de l'événement intitulé : «Les nuits de Warda El Jazayria», ouvert le 17 mai dernier (date anniversaire de sa disparition en 2012) et prévu jusqu'au 23 mai.

Warda Al-Jazairia, qui compte plus de 300 chansons au répertoire très large oscillant entre classiques oriental, romances et hommages patriotiques, a été évoquée à travers un voyage musical onirique ayant résonné dans la solennité du moment, telle une ode contemplative, invitant à méditer ces mélodies suspendues hors du temps, empreintes de nostalgie, que l'intemporelle cantatrice a gravées dans les mémoires.

Des expositions de collections rares d'objets et souvenirs retraçant la carrière de Warda El Jazayria et de photos inédites, organisées en partenariat avec le Centre national de documentation de l'image et des médias, ont marqué cet événement depuis son ouverture, le 17 mai dernier.

Avant et après le spectacle, le fils, Reyad Kesri, s'est livré à une séance de dédicace de son livre «La voix, le sang et la vie Fragments d'une présence : Warda El Jazayria», récemment paru aux Editions Dalimen, et dont le contenu pourrait constituer, de l'avis de plusieurs spectateurs, un excellent support pour l'écriture d'un scénario de long métrage consacré au parcours de vie singulier de la grande artiste Warda El-Jazayria.

A. B. / Agence



NOUVELLE PASSERELLE ACADÉMIQUE VERS L'EUROPE

Accord algéro-tchèque pour stimuler la création cinématographique

UN MÉMORANDUM d'entente a été signé en fin de semaine à Alger entre l'Institut national supérieur du cinéma Mohamed-Lakhdar-Hamina et l'École du cinéma et de la télévision de Prague (FAMU), l'une des références mondiales en matière de formation cinématographique. Paraphé à l'occasion du 70e anniversaire de la Journée nationale de l'étudiant, cet accord entre les deux institutions, algérienne et tchèque, ambitionne d'ouvrir des perspectives inédites aux étudiants et enseignants à travers des échanges académiques, des projets artistiques communs, des ateliers spécialisés et la modernisation des programmes pédagogiques. L'initiative vise également à renforcer la visibilité internationale du cinéma algérien et à soutenir l'émergence de nouvelles compétences créatives.

La cérémonie de signature s'est déroulée au Palais de la culture Moufdi-Zakaria, sous la supervision de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, en présence de l'ambassadeur de la République tchèque en Algérie, Jan Czerny, du directeur de l'Institut supérieur du cinéma Mohamed-Lakhdar-Hamina, Bachir Bensalem, ainsi que des directeurs des écoles et instituts de formation relevant du ministère de la Culture et des Arts.

Dans une allocution à cette occasion, la ministre a salué cet accord conclu avec «l'une des plus anciens et prestigieux établissements mondiaux dans le domaine de la formation cinématographique et audiovisuelle», soulignant qu'il vise à développer la formation dans les domaines du cinéma et de l'audiovisuel et à rehausser le niveau de la performance artistique et académique à travers l'échange d'expertises professionnelles entre les deux pays.

Mme Bendouda a précisé que cet accord constitue «une étape qualitative» dans le renforcement de la coopération culturelle et académique entre l'Algérie et la République tchèque, ouvrant «des perspectives prometteuses aux étudiants et enseignants pour bénéficier d'une expérience académique de renommée mondiale», à travers l'organisation d'ateliers de formation, de conférences spécialisées, de projets artistiques et de recherche conjoints, ainsi que l'échange de ressources pédagogiques.

De son côté, M. Bensalem a indiqué que l'accord de coopération avec la FAMU vise à «développer les compétences cinématographiques algériennes à travers l'échange d'expertises académiques, les visites estudiantines et l'enseignement conjoint».

Ce mémorandum aspire à «appuyer les projets de fin d'études et à leur octroyer une dimension internationale et compétitive», à «moderniser les programmes pédagogiques et la production audio-visuelle» et à «contribuer à la vulgarisation du cinéma algérien à Prague et dans le monde, à travers l'organisation de semaines cinématographiques mutuelles», a-t-il ajouté.

A son tour, l'ambassadeur de la République tchèque en Algérie s'est félicité du niveau de la coopération culturelle et artistique grandissante entre l'Algérie et son pays, notamment dans le domaine du cinéma, ajoutant que cet accord a pour objet de «faciliter l'échange des expertises, des étudiants et des enseignants entre les instituts spécialisés dans les deux pays».

Cette initiative vise également, ajoute l'ambassadeur, à «renforcer les liens de créativité, à développer les compétences des jeunes dans les arts des bandes dessinées, de la conception numérique et de l'industrie des jeux, et à ouvrir de nouvelles perspectives pour les projets cinématographiques communs entre les deux pays». En marge de la cérémonie de signature de cet accord, plusieurs activités ont été organisées, à l'occasion de la célébration de la Journée de l'étudiant, notamment des représentations visuelles et musicales présentées par des étudiants des instituts et des écoles relevant du secteur de la Culture, en sus d'un atelier de dessin.

A. B. / Agence

SALON INTERNATIONAL DU LIVRE DE DOHA

L'Algérie valorise la richesse de sa production éditoriale

L'ALGÉRIE a marqué sa présence à la 35e édition du Salon international du livre de Doha qui s'est tenu du 14 au 23 mai 2026 dans la capitale qatarie. Cette participation s'inscrit dans une dynamique visant à consolider les échanges culturels entre l'Algérie et le monde arabe et aussi à promouvoir la richesse de la production intellectuelle nationale sur les grandes scènes internationales du livre. Le pavillon algérien, porté par le ministère de la Culture et des Arts, et représenté par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel a rassemblé un fonds éditorial conséquent composé de 215 titres couvrant plusieurs domaines littéraires, académiques et de connaissance.

Ces ouvrages émanent de 32 maisons d'édition algériennes, publiques et privées, reflétant la diversité du paysage éditorial national et l'évolution de la création intellectuelle contemporaine en Algérie. Le stand a mis aussi en avant la pluralité des productions culturelles nationales en offrant au public arabe un aperçu du dynamisme du secteur du livre, porté aussi bien par des éditeurs institutionnels que par des initiatives privées. En marge de l'évènement, le pavillon a concocté un programme culturel riche associant conférences intellectuelles, rencontres littéraires et soirées animées par des écrivains, chercheurs et figures culturelles algériennes.

Les activités ont ainsi enregistré une interaction notable de la communauté algérienne établie au Qatar, dont la présence a contribué à donner une dimension particulière à cette participation.

L'affluence observée traduit l'intérêt suscité par la production culturelle algérienne et le rôle des manifestations internationales dans le renforcement des liens entre les communautés expatriées et leur patrimoine culturel.

A. B.



USM ALGER

Le DGS Saïd Allik brise le silence et balance ses vérités !

À l'USM Alger, les trophées ne suffisent plus à masquer les fissures. Ni la Coupe d'Algérie, ni la Coupe de la Confédération n'ont réussi à rétablir un semblant de sérénité dans une maison rouge et noire qui continue de se consumer de l'intérieur. Derrière les célébrations et les discours de façade, le climat reste lourd, traversé par des rivalités de pouvoir qui éclatent désormais au grand jour.



Une sortie médiatique qui fait polémique, au moment où le club a besoin de stabilité à tous les niveaux pour garder sa vitesse de croisière. Sur les ondes de Radio Alger Chaîne 3, Said Allik a choisi de vider son sac. Sans détour, le directeur sportif usmiste a exposé des relations devenues exécrables avec le président du conseil d'administration, Bilal Nouioua. À 78 ans, l'emblématique dirigeant n'a ni esquivé les questions ni tempéré ses propos, dressant le portrait d'un club scindé en deux centres de commandement incapables de cohabiter.

La sortie médiatique du directeur général sportif de l'USM Alger n'est pas passée inaperçue. Bien au contraire. Intervenant hier matin sur les ondes de la Radio nationale, il a lâché une véritable bombe, ponctuée de révélations et d'accusations qui ont immédiatement secoué l'entourage du club de Soustara. D'emblée, il est revenu sur un dossier sensible : la nomination de l'entraîneur Lamine N'Diaye, intervenue au mois de février dernier pour succéder à Abdelhak Benchikha. Un choix qui, selon lui, n'avait pas fait l'unanimité en interne. Sans citer de noms, le DGS a évoqué des personnes ayant tenté de lui «mettre des bâtons dans les roues», pointant notamment la question du salaire du technicien sénégalais comme source de tensions. Pis, il affirme que certaines parties ont tenté de court-circuiter ce choix «en contactant Billel Dziri», alors même que «tout était déjà conclu avec N'Diaye».

Le premier responsable du volet sportif au club de Soustara ne s'est pas arrêté là. Il a également pointé du doigt la direction du club, qu'il tient pour «grande responsable de la non-qualification des joueurs Achraf Abada et Imad Azzi auprès de la CAF», les privant ainsi de participation à la compétition africaine.

Une situation qui a, selon lui, pénalisé sportivement l'équipe dans une phase cruciale de la saison. Dans un ton particulièrement ferme, il a même évoqué une «trahison au sein de la maison», une expression qui en dit long sur le climat interne actuel. Des propos qui témoignent d'un malaise profond et d'un manque de cohésion entre les différentes sphères dirigeantes du club algérois. L'ancien patron historique de l'USM Alger a également évoqué le dossier Tayeb Meziani, dont la signature aurait finalement capoté à cause du refus du PCA. Des exemples qui, mis bout à bout, donnent à cette sortie médiatique des allures de règlement de comptes public.

Enfin, face à cette situation, le DGS a lancé un appel direct au propriétaire du club, le Groupe Serport, lui demandant de le «mandater» afin de pouvoir exercer pleinement ses prérogatives. Une manière de réclamer plus de pouvoir et de clarté dans l'organigramme, dans un contexte où les responsabilités semblent diluées.

Avec cette sortie médiatique, le directeur général sportif vient clairement de jeter un pavé dans la mare. La majorité des amoureux du club dénoncent une prise de parole qui fragilise davantage l'image du club. Dans tous les cas, elle suscite déjà de vives réactions au sein de l'entourage usmiste, dont l'euphorie du fameux sacre continental n'est pas encore retombée. Du côté des supporters, l'incompréhension domine. Beaucoup estiment que cette polémique intervient au plus mauvais moment. En effet, après une saison exceptionnelle marquée par un doublé historique, l'heure devrait être à l'union sacrée. Le club a besoin de stabilité pour consolider ses acquis et préparer sereinement l'exercice 2026/2027.

CAN-2026 U17 (QUARTS DE FINALE) TANZANIE-ALGÉRIE

Les Verts pour une place dans le dernier carré

APRÈS une journée de repos accordée par le staff technique, l'Algérie U17 a repris l'entraînement ce vendredi en vue du quart de finale de la CAN face à la Tanzanie, prévu dimanche à Salé. Les jeunes Fennecs ont travaillé dans une excellente ambiance, la séance a été consacrée aux derniers réglages technico-tactiques. La sélection algérienne de football des moins de 17 ans (U17), affrontera son homologue tanzanienne, dimanche (14h00), avec l'objectif de faire partie du carré d'as de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2026 de la catégorie. Qualifiée pour les quarts de finale, ainsi qu'au Mondial 2026, au terme d'un tirage au sort avec le Ghana, après une égalité parfaite, l'équipe nationale n'a désormais rien à perdre mais tout à gagner face à un adversaire tanzanien, qui a terminé leader du groupe C avec 6 points, devant le Mali (5 pts).

« Nous allons passer un autre cap, à élimination directe. La Tanzanie a dominé son groupe, ses joueurs sont assez forts sur le plan physique. Il y aura certainement des duels intenses. Je pense que techniquement, nous avons les atouts pour créer des problèmes aux Tanzaniens. L'objectif est de se qualifier pour les demi-finales», a indiqué le sélectionneur national, Amine Ghimouz. La défense algérienne devra réaliser le match parfait face aux «Serengeti Boys», qui possèdent jusque-là la meilleure attaque de la compétition avec 7 buts marqués pour 2 encaissés. En cas de qualification, les coéquipiers du capitaine Ilyes Mekkaoui affronteront en demi-finale, le vainqueur de l'autre quart de finale entre la Côte d'Ivoire et l'Egypte. Cette 16e édition de la CAN U17 a regroupé 16 sélections, réparties en quatre groupes de quatre équipes. Les deux premiers de chaque groupe se sont qualifiés aux quarts de finale. Les huit nations qualifiées pour ce tour décrocheront automatiquement leur ticket pour la Coupe du monde U17. Deux places supplémentaires seront attribuées à l'issue de matchs de barrage : Ethiopie - Mozambique et Ouganda - Ghana.

Le journaliste sportif Idris Dakik tire sa révérence

LE MONDE du journalisme sportif algérien est en deuil. Le journaliste sportif, Idris Dakik, s'est éteint ce samedi matin à l'hôpital de Douera, à l'âge de 77 ans, après un long combat contre la maladie. Né en 1949, le défunt restera l'une des figures emblématiques des médias sportifs en Algérie. Reconnu pour son professionnalisme, sa grande maîtrise des disciplines sportives et sa culture encyclopédique, Idris Dakik s'était imposé au fil des années comme une référence incontournable dans le paysage audiovisuel national. Durant sa riche carrière au sein du service des sports de la Télévision algérienne, le regretté journaliste a couvert plusieurs événements sportifs majeurs, aussi bien en Algérie qu'à l'étranger. Sa passion et son expertise lui ont permis de se spécialiser dans plusieurs disciplines, notamment l'athlétisme, le judo et la gymnastique, où il excellait par la précision de ses analyses et la qualité de ses interventions. Très apprécié par ses confrères et par les passionnés de sport, Idris Dakik laisse derrière lui un immense héritage journalistique ainsi qu'une empreinte indélébile dans le monde des médias sportifs algériens. En cette douloureuse épreuve, le personnel du quotidien le jeune indépendant présente ses sincères condoléances à la famille du défunt, priant Allah, le Tout-Puissant, de l'accueillir dans son vaste paradis et d'accorder aux siens patience et réconfort.



MONDIAL 2026

Amin Chiakha : « Si je rate ce Mondial, je me qualifierai avec eux pour le prochain »

Sociétaire du FC Copenhague et prêté successivement cette saison d'abord à Vejle puis à Rosenborg, Amin Chiakha nourrit l'ambition de disputer la Coupe du Monde 2026.



Le jeune international algérien a accordé un entretien exclusif au média La Gazette du Fennec. Il y évoque sa connexion profonde avec l'Algérie, la gestion de sa carrière en club, ses inspirations sur le terrain, ainsi que ses premiers pas et ses grandes ambitions avec les Verts.
Interrogé sur les racines de son patriotisme et le moment précis où il a compris qu'il porterait un jour le maillot de l'équipe nationale, Chiakha raconte l'importance de ses voyages d'enfance et le choc émotionnel de la CAN 2019 : « La première chose, c'est la famille. Ma famille là-bas est dans mon cœur, je les appelle tout le temps, je leur parle, voilà. Et puis la culture, j'aime tout simplement la culture de l'Algérie, j'aime les différences par rapport à l'Europe. Ce n'est pas que je n'aime pas le Danemark ou l'Europe, je l'apprécie, mais dans ma tête, au moment de choisir, j'avais une connexion très forte avec l'Algérie par rapport au Danemark, et c'est pourquoi j'ai choisi l'Algérie. »
Doté d'un physique imposant et d'un sens inné du but, le jeune avant-centre décrypte son profil hybride. Chiakha cite ses modèles techniques internationaux mais garde aussi une grande admiration pour Baghdad Bounedjah : « Je regardais beaucoup Benzema et Ibrahimović. Je ne dis pas que je leur ressemble à 100%, je ne suis pas exactement le même profil de joueur, mais mon profil s'en rapproche un peu : un grand attaquant, technique, qui aime marquer et qui est à l'aise techniquement. Je ne suis pas comme Haaland par exemple, qui est le meilleur au monde mais qui a un style différent du mien. Moi, j'aime redescendre un peu, participer au jeu, dribbler. Ibrahimović est grand mais il sait dribbler.
Il y a Benzema, pas aussi grand qu'Ibrahimović, mais il savait tout faire.
Ce sont eux que je regardais. Quand j'étais petit, je ne regardais pas énormément de football pour tout analyser. Mais quand je regardais l'équipe nationale, par exemple Baghdad Bounedjah, même quand il ne marquait pas beaucoup comme lors de la CAN en Égypte, il faisait un pressing de très haut niveau.
Et moi j'aime faire le pressing, j'aime harceler les défenseurs. Ce sont des exemples que je regarde beaucoup. »

Luca Zidane reprend avec un casque

BONNE NOUVELLE pour Luca Zidane et pour l'EN, à l'approche du début de la préparation de la Coupe du monde 2026. Le gardien de l'équipe nationale a repris l'entraînement collectif avec son club de Grenade, un mois après sa blessure à la mâchoire et son passage sur le billard.
Le portier a effectué ses premières séances avec un casque protecteur, un dispositif destiné à accompagner son retour progressif à la compétition et à sécuriser sa réintégration au travail collectif. Une étape importante dans son programme de reprise, qui confirme une évolution jugée positive par son entourage médical et sportif. Ce retour intervient dans un contexte où le joueur reste pleinement concentré sur son objectif mondial. Son club suit un protocole strict afin de le remettre progressivement à niveau, sans prise de risque inutile, mais avec la volonté claire de le rendre opérationnel pour les prochaines échéances internationales. Sur le plan sportif, Grenade n'a plus d'enjeu majeur en championnat de deuxième division, ce qui permet une gestion plus souple du temps de jeu et de la rééducation du gardien. Le staff pourrait ainsi poursuivre sa réintégration de manière progressive, sans pression immédiate liée au résultat.

LA FAF OFFICIALISE LE DEUXIÈME AMICAL ET LA DATE DE LA LISTE

Au lendemain de la réunion de son bureau fédéral, la Fédération algérienne de football a fait deux annonces importantes concernant l'équipe d'Algérie, à moins d'un mois du début de la Coupe du Monde 2026. La FAF a officialisé le deuxième match amical de préparation des Fennecs ainsi que la date de l'annonce de la liste finale du sélectionneur Vladimir Petkovic. Comme évoqué ces derniers jours, après un premier test face aux Pays-Bas le 3 juin à Rotterdam, l'Algérie affrontera finalement la Bolivie le 10 juin



à Kansas City, a indiqué la FAF. Après les amicaux disputés contre le Guatemala et l'Uruguay lors du stage de mars, les Verts connaissent désormais leurs deux dernières répétitions générales avant leur entrée en lice au Mondial. L'équipe nationale débutera sa Coupe du Monde 2026 le 17 juin à 02h00 (heure algérienne) face à l'Argentine dans le cadre de la première journée de la phase de groupes. Si les joueurs de l'équipe nationale entameront leur stage lundi prochain au CTN de Sidi Moussa, Vladimir Petkovic ne dévoilera sa liste finale des 26 joueurs retenus pour le voyage en Amérique que le 31 mai.
Le sélectionneur des Fennecs souhaite ainsi profiter des derniers jours avant la date limite afin d'évaluer l'état physique de certains cadres, mais également de trancher les derniers choix dans un groupe où plusieurs places restent encore disputées.

LES VERTS PERDENT L'UN DE LEURS HOMMES DE L'OMBRE

Mohamed Bouzourane, le chef cuisinier des Verts n'est plus

LA DISPARITION de Mohamed Bouzourene a jeté un voile de tristesse sur le Centre technique national de Sidi Moussa, à quarante-huit heures du coup d'envoi de la première phase du stage de préparation de la sélection algérienne pour le Mondial-2026. Dans un message empreint d'émotion, la Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé le décès du chef cuisinier du CTN et de l'équipe nationale. Une figure discrète, mais familière de différentes sélections nationales passées par Sidi Moussa ces dernières années.
Dans l'ombre des succès de la sélection, Mohamed Bouzourene faisait partie de ces hommes indispensables que le grand public ne voit presque jamais. Respecté pour son professionnalisme, apprécié pour sa gentillesse et son dévouement, il veillait quotidiennement au bien-être des Verts comme des pensionnaires du centre.
Pendant des années, il a accompagné les rassemblements des Verts, préparant avec soin les repas des joueurs et des membres du staff, contribuant à installer ce climat familial souvent décrit par les internationaux.
Au moment où les préparatifs vont bon train pour la délégation nationale en prévision de son déplacement pour les Etats-Unis afin de disputer la cinquième Coupe du Monde de son histoire, il y en a un qui, malheureusement, ne fera pas le déplacement pour Kansas City : c'est Mohamed Bouzourane, le chef-cuisinier du Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa et des Verts, qui nous a quittés ce vendredi 22 mai 2026, après quelques jours passés dans un état comateux à l'hôpital Zemerli, à l'est d'Alger, dû à une hémorragie interne.



Mohamed Bouzourane était un véritable professionnel et un homme très appliqué dans son travail. Des qualités qui lui ont valu d'être apprécié et respecté par tous les joueurs de l'équipe nationale et des membres des différents staffs, notamment lors des longs déplacements en Afrique.
Combien de repas et de gâteaux d'anniversaire ont été préparés par ce chef et son équipe, toujours dévoués et aux petits soins avec les coéquipiers de Ryad Mahrez, et tous ceux qui ont fréquenté les salles de repas du CTN.
Parti un vendredi, un jour béni et à quelques jours avant la fête de l'Aïd El-Adha, Mohamed Bouzourane, laissera un grand vide au sein de sa famille, de ses amis et de ses proches, mais également au sein de sa deuxième famille, celle du CTN et de l'équipe nationale qu'il a servi avec élégance et humilité.

Que Le Tout-Puissant puisse l'accueillir en Son Vaste Paradis.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA D'EL OUED

NIF : 099639019055901
N° d'opération : /
Intitulé de l'opération :

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE PROJET DE MARCHE DE L'AVIS D'APPEL N° 005/26

Suite à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 0005/26, paru dans le quotidien national : **ELIKAA et LE JEUNE INDEPENDANT le 31-03-2026**, et conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégations du service public, la Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'El Oued annonce l'attribution provisoire du projet suscité :

Désignation du projet	Entreprise	Montant	Délai	Note	Critères de choix techniquement
Entretien de la RN 16 du pk 493+000 au pk 496+000 et du pk 515+600 au pk 517+000 sur 4.4 km.	EURL RACHI PEN TRAVAUX PUBLICS	158.069.247,00 DA	05 Mois	96.50	Moins-disante parmi les offres pré-qualifiées techniquement

Les soumissionnaires qui contesteraient le choix opéré par le service contractant, peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'El Oued dans un délai de dix (10) jour, et cela, à compter de la date de la première parution du présent avis d'attribution provisoire de marché.
Les autres soumissionnaires intéressés sont invités à se rapprocher des services de la direction des travaux publics de la wilaya d'El Oued (Bureau des marchés), au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication du présent avis d'attribution provisoire de marché, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Le Jeune Indépendant du 24/05/2026 / ANEP 2616018319

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TAMANRASSE4T

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

N.I.F 097411019021437

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIR ET INFRECTUOSITE

De l'avis d'appel d'offre national ouvert n° 07/2026

Conformément aux dispositions de l'article 40, 65et 161 de décret présidentiel N° 247/15 du 16/09/2015 portante réglementation des marches publiques et délégation de services publics ; la direction de l'administration locale de la wilaya de Tamanrasset informe tous les soumissionnaires ayant participés a l'avis d'appel d'offre national ouvert n° 07./2026 pour :

Acquisition des matériels roulants (deux lots)

Lot N° 01 : Acquisition de 08 camions benne tasseuse d'une capacité de 08 m3

Lot N°02 : Acquisition de 04 balyeurs tractables

Est fait comme suite

oumissionnaires	Lot	N.I.F	montant de l'offre en TTC	montant après correction en TTC	observation
Ets Yanis motors global	01	189090105517156	79.329.999.93 DA	79.329.999.93 DA	Le seul offre qualifie et accepte
//	02	La procédure déclarée infructueuse par ce que le financement des besoins ne peut être assure			

Les soumissionnaires peuvent prendre connaissance des résultats de leurs offres techniques et finance au plus tard de 03 jours à compter du premier parution de la publication de cet annonce. et peuvent introduit un recours dans un délai de 10 jours a compter de premier parution de la publication dans les journaux nationaux et/ou le BOMOP et /ou les presses électronique Conformément aux dispositions de l'article 82 de décret présidentiel N° 247/15 du 16/09/2015 portant réglementation des marches publiques et délégation de services publics.

Le Jeune Indépendant du 24/05/2026 / ANEP 2616018373

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE HASSIBA BENBOUALI CHLEF
NIF : 408020000020098

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 01/2026

Travaux De Réhabilitation Mise A Niveau Des Résidences Universitaires A Travers La Wilaya DE CHLEF Répartie comme suit :

- **LOT 01 :** Travaux De Réhabilitation Mise A Niveau Des Résidences (Résidence universitaire garçons 01 novembre 1954 Chlef et Résidence universitaire filles 19 Mai 1956 Chlef)
- **LOT 02 :** Travaux De Réhabilitation Mise A Niveau Des Résidences (Résidence universitaire filles henni Saleh Ouled fares et Résidence universitaire filles el chahid touil Abdelkader Ouled fares)
- **LOT 03 :** Travaux De Réhabilitation Mise A Niveau Des Résidences (Résidence universitaire garçons Ouled fares 03 et Résidence universitaire filles Ouled fares 04)

conformément l'article 46 de la loi n°23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et aux dispositions l'article 65 du décret présidentiel n°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public, l'université Hassiba Benbouali Chlef informe l'ensemble des soumissionnaires intéressés par l'appel d'offres 01/2026 concernant le projet susmentionné, paru aux quotidiens « » أخبار الوطن » et «**Le jeune indépendant**» du 29/03/2026, Qu'à l'issue de réévaluation des offres, le résultat est comme suit :

N° LOTS	SOUMISSIONNAIRE NIF	MONTANT TTC (DA)	DELAI D'EXECUTION	NOTE TECHNIQUE GLOBALE	MOTIF DE CHOIX
01	بوشبوش أحمد NIF : 166022300122192	156 241 645 ,00	08 mois	78.88	Offre Economiquement la plus avantageuse (Moins disant)
02	لزرق محمد NIF :1640211900683106	148 429 951 ,88	06 mois	59.50	Offre Economiquement la plus avantageuse (Moins disant)
03	علي سبتي NIF :197702190046138	161 095 715 ,00 avant correction 148 429 951 ,88 après correction	03 mois	62	Offre Economiquement la plus avantageuse (Moins disant)

Conformément article 56 de la loi n°23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et Conformément aux dispositions de l'articles 82,182 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 , tout soumissionnaire qui conteste le choix du service contractant peut introduire un recours auprès de la commission sectorielle des marchés publics du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique dans un délai de dix(10) jours à compter de la première parution du présent avis, passé ce délai aucun recours ne sera pris en considération ,Tout soumissionnaire intéressé de connaitre ses résultats détaillés de l'évaluation de son offre peut se rapprocher des service de l'université de Chlef au siège du rectorat dans un délai de trois (03) jours à compter de la première parution du présent avis .

Le Jeune Indépendant du 24/05/2026 / ANEP 2616018463

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS WILAYA DE BENI ABBES
IDENTIFICATION FISCALE N° : 422024000052232

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°……………19/2026

Intitulé de l'opération: REALISATION D'UN SIEGE DE DIRECTION DES IMPOTS DE WILAYA AVEC UN LOGAMENT D'ASTREINTE A BENI ABBES

Madame la Directrice des Equipements Publics de la Wilaya de Beni Abbes lance un avis d'appel d'offre national Ouvert avec exigence de capacités minimales portant sur:

REALISATION D'UN SIEGE DE DIRECTION DES IMPOTS DE WILAYA AVEC UN LOGAMENT D'ASTREINTE A BENI ABBES

PARTIE FERME : SIEGE

PARTIE CONDITIONNELLE : LOGEMENT D'ASTREINTE

Ne sont éligibles au présent appel d'offre que les entreprises satisfaisantes obligatoirement aux critères suivantes :

- ✓ **Capacités professionnelles** :
- ✓ Etre qualifiées en bâtiment activité principale ou secondaire, **catégorie « 4 » quatre ou plus** en cour de validité . (Elle doit être valable le jour de l'ouverture)
- ✓ **Capacités Financière**
  Ayant un minimum de chiffre d'affaire de la moyenne des trois dernières années **(2022-2023-2024) : 80.000.000,00 DA**
  Les bilans des Trois années dernières années (2022 – 2023 - 2024) visées par les services des impôts pour les personnes morales ou par un comptable agrée pour les personnes physiques + **Cn°20** .
- ✓ **Capacités Techniques**
  Moyens humains : un chef de projet ayant au moins un ingéniorat ou Master en génie civil ou architecture d'un minimum d'expérience de **2 ans**. Justifiés par les diplômes, l'état nominatif CNAS, Fiche carrière CNAS et les certificats ou attestations de travail.
  -**Références professionnelles :**
  ayant réalisé au moins un projet en TCE d'un montant au moins **80.000.000,00 DA** ou plus justifiés par les attestations de bonne exécution.

-En cas de regroupement , se référer à l'article n°03 page 14 du cahier des charges.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offre peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Beni Abbes sis **Rue Elmodjahid Lamtouech Bahous Beni Abbes.,**

Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné, dans le cas de groupement, le cahier de charger doit être retiré par le mandataire ou son représentant dûment désigné.

Le dossier présenté par le soumissionnaire doit être composé de Trois plis comme suit :

*Pli de l'offre de candidature * Pli de l'offre technique *Pli de l'offre financière (selon les prescriptions contenus dans le cahier des charges) et doivent être insérés dans une enveloppe fermée anonyme ne comportant que les mentions suivantes **:(à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)**

REALISATION D'UN SIEGE DE DIRECTION DES IMPOTS DE WILAYA AVEC UN LOGAMENT D'ASTREINTE A BENI ABBES

PARTIE FERME : SIEGE DE DIRECTION DES IMPOTS **PARTIE CONDITIONNELLE : LOGEMENT D'ASTREINTE**

À l'adresse suivante : **À Madame La Directrice des Équipements Publics de la Wilaya de Beni Abbes**

Présentation des offres :

Le dossier de candidature : les documents exigés dans le cahier des charges (article 10- page 16)
L'offre technique : les documents exigés dans le cahier des charges (article 10- page 17)
L'offre financière : les documents exigés dans le cahier des charges (article 10 page 17)

La durée de préparation des offres est à **QUINZ (15) jours** à compter de la date de la première parution du présent avis d'appel d'offre dans le BOMOP ou l'un des quotidiens nationaux.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres **à 11h00**, cette date est reportée au premier jour ouvrable, dans le cas où le jour du dépôt des offres coïncide avec **un jour férié ou un jour** de repos légal.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis (candidature technique et financier) de à une seule séance publique, qui se fera le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 11h15 au siège de la Direction des Equipements Publics de la wilaya de Beni Abbes. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure 11h15. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée **de préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres.**

Le Jeune Indépendant du 24/05/2026 / ANEP 2616018352

ALGERIE TELECOM SPA
Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Ain Defla
Rue Emir Abdelkader, Ain Defla
NIF : 000216001808337

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° : 03/2026

La Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Ain Defla lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, en vue d'élargir la short-liste des entreprises déjà conventionnées avec la Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Ain Defla pour la réalisation, à travers la conclusion des contrats à commandes, des prestations suivantes :

Travaux de raccordement final des clients en fibre optique
Travaux de raccordement final des clients en cuivre

La participation au présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse uniquement aux personnes morales ou physiques de droit algérien inscrites au registre de commerce, code d'activité 109214 intitulé « entreprise d'installation de réseaux et de centrales électriques et téléphoniques.

Les entreprises peuvent retirer les cahiers des charges dans un délai de **quinze (15) jours calendaires** à compter du 1er jour de publication du présent avis d'appel d'offres dans la presse nationale auprès de la Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Ain Defla, service des Achats, rue Emir Abdelkader Ain-Defla contre paiement d'une somme non remboursable de cinq mille (5 000,00 DA) dinars algériens, représentant les frais de documentation et de reprographie, à verser au compte bancaire BNA agence Ain-Defla 268 sous numéro 00100268030000027581.

Les entreprises disposant de contrats dans ces prestations en cours de validité avec la Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Ain Defla sont dispensées de présenter des offres au titre du présent appel d'offres.

Les soumissionnaires doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées portant la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que, selon le cas, l'une des mentions « **Dossier administratif** », « **Offre technique** » ou « **Offre financière** »

Les trois enveloppes comportant toutes les pièces réglementaires exigées dans le cahier des charges sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme ne portant que la mention suivante :

« Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Ain Defla »
Appel d'offres ouvert n° : 03/2026
Travaux de raccordement final des clients en fibre optique
Travaux de raccordement final des clients en cuivre
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée de préparation des offres est fixée à **quinze (15) jours calendaires** à compter de la 1ère parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse nationale.
La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour du délai de préparation des offres de **08h00** à **14h00** auprès de la Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Ain Defla.
L'ouverture des plis aura lieu en séance publique, le jour de dépôt des offres, à **14h00** au niveau du siège de la Direction opérationnelle des Télécommunications d'Ain Defla.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **cent quatre-vingts (180) jours** à partir de la date d'ouverture des plis.
Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

Le Jeune Indépendant du 24/05/2026 / ANEP 2616018462

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUIRA
DAIRA DE M'CHEDALLAH
COMMUNE DE CHORFA
NIF : 098410175094223

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le président de l'APC de Chorfa informe l'ensemble des participants à l'appel d'offre ouvert avec des exigence de capacité minimale N°02/2026 du 15/03/2026, relatif :

REALISATION D'UN MARCHE DE FRUITS ET LEGUMES A CHORFA

A l'issue de la séance d'évaluation des offres en date du 29/03/2026, il a été prononcé l'attribution provisoire du marché au :

Projet	Dénomination de soumissionnaire	Note de l'offre technique (60pts)	Le numéro d'identification fiscale (NIF)	Montant	Délai	Observation
- REALISATION D'UN MARCHE DE FRUITS ET LEGUMES A CHORFA	ETB TCE MASOUDI MADJID	40	1591027002391 3101000	61 992 395.50	07 mois	Offre unique

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours dans les 10 jours qui suivent l'affichage du présent avis d'attribution auprès de la commission des marchés de l'APC, conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° :15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le Jeune Indépendant du 24/05/2026 / ANEP 2616018466

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME DE LA VILLE et DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DE L'URBANISME, L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE BATNA
NIF 0571 47 08 056

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES
N°..11. /2026

La Direction de l'Urbanisme de l'architecture et de la Construction de la Wilaya de Batna lance un avis d'appel d'offres ational ouvert avec exigences de capacités minimales, pour la réalisation du lot suivant :

Opération	Lot	site	Qualification demandée
étude et suivis et réalisation des Travaux de viabilisation Primaires et econdaires a travers a wilaya programme 2026	lot1: ouverture des voies + préparation des terrains recevant les équipements iblics dans les sites intégrés des 4500 logts AADL	site: 1000/4500 logts AADL3 au pos 37 entre la ommune de Batna et oued chaaba cole primaire +CEM)	Qualification atégorie six (06) ou plus en travaux publics ou ydraulique (activité principale)
	lot 2: ouverture des voies + préparation des terrains recevant les équipements iblics dans les sites intégrés des 4500 logts AADL	site: 3500/4500 logts AADL3 au pos 37 entre la ommune de Batna et oued chaaba écoles primaires +2 CEM+1lycée)	

Les Entreprises intéressées, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la DUAC de BATNA nouvelle cité administrative la rdure BATNA.TEL :033.85.12.22

Les conditions d'éligibilités :
Qualification catégorie six (06) ou plus en travaux publics ou hydraulique (activité principale)
Il dispose des moyens matériels suivants :
Le DOSSIER DE CANDIDATURE :

1.Déclaration de candidature, dument renseignée, signé et cachetée selon le modèle joint au cahier des charges.
2.La déclaration de probité dument renseignée, signé et cachetée selon le modèle joint au cahier des charges.
3.Les statuts pour les sociétés.
4.Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
5. Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats ou soumissionnaires ou des sous-traitants dans le cas héant :
a/ Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification suivant le cahier des charges.
-la copie du certificat de qualification et classification professionnelle (en cours de validité).
b/ Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires.
Les bilans financiers des trois (03) dernière années dument certifiés un comptable agrée ou attestation des chiffres d'affaires élivré par les services des impôts.
Les références bancaires.
c/ Capacités techniques : Moyens humains et matériels
La liste des moyens humains mobilisées pour intervenir dans le projet, appuyée obligatoirement par : les diplômes, et l'affiliation uprès des services CNAS.
La liste des moyens matériels mobilisées, dument justifiés par une copie des cartes grises + attestation d'assurance + PV de ontrôle technique pour le matériel roulant, une copie ou extrait du registre d'inventaire du matériel visé par un comptable agréé ou uissier de justice ou commissaire aux comptes pour les engins non roulants (moins de douze (12) mois le jour de l'ouverture des is).
6.Attestation mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBATPH en cours de validités.
7.Copie du registre de commerce du soumissionnaire (registre de commerce électronique).
8.Numéro d'identification fiscale (NIF).
9.Attestation de dépôt des comptes sociaux pour l'année 2025 des entreprises (SNC- SARL – EURL- SCS)
10.L'extrait de rôle (apuré ou avec échéancier) en cours de validité délivrée au niveau du lieu d'activité portant la mention non scrite au fichier national des fraudeurs.
11.Les références professionnelles du soumissionnaire des cinq (05) dernières années

L'offre technique
1-Une déclaration à souscrire dument remplie, signée et cachetée selon modèle ci-joint au cahier des charges.
2- Une déclaration de sous-traitant dument remplie, signée et cachetée selon modèle ci-joint au cahier des charges.
3-Un mémoire technique signée et cachetée selon modèle ci-joint au cahier des charges.
4- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
5.Planning des travaux

L'offre financière
1- La lettre de soumission, remplie, signée et cachetée selon modèle ci-joint au cahier des charges.
2- Le bordereau des prix unitaires (BPU) dument cachetée, signée et rempli par le soumissionnaire.
3- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) dument cachetée, signée et rempli par le soumissionnaire.

observation: L'offre doit être Classée suivant Les documents composant chaque dossier, comme stipulé à l'article 13 du cahier s charges.

Observation:
1/ les participants peuvent soumissionnés dans un ou plusieurs lots mais chaque soumissionnaire ne énéficiera que d'un seul lot ou le soumissionnaire est moins disant parmis les présqualifié techniquement ar ordre de L'avis d'appel d'offre

Les offres doivent être adressées à Monsieur :
Le Directeur de l'Urbanisme de l'architecture et de la Construction de la Wilaya de Batna
Nouvelle cité administrative la verdure BATNA,

-Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées et ermétiquement fermées indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'avis d'appel d'offres et comportant la ention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une itre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N°..11. /2026
L'objet de l'appel d'offres ».
opération: étude et suivis et réalisation des Travaux de viabilisation Primaires et secondaires a travers la wilaya ogramme 2026
lot: ,,,
site: ,,,

-Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de (90 + 10) jours à compter de la date d'expiration s délais de dépôt des offres.

-Le délai de préparation des offres a été fixé à 10 jours à compter de la date de première parution du présent avis dans les urnaux nationaux et BOMOP et les journaux électroniques

La dernière heure pour déposer les offres est de 8h00 à 9h45, le dernier jour de la période de préparation des offres. Si ce jour ïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le délai de préparation des offres est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant et ieure d'ouverture des plis sera fixée à 10 heures du matin le même jour.

-Les enveloppes relatives au dossier de candidature et à l'offre technique et financière sont ouvertes en séance publique au ours de la même séance à la date et à l'heure d'ouverture des enveloppes.
Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant du 24/05/2026 / ANEP 2625005345

Qu'est-ce qu'un agent d'IA ?

L'IA agentique fait fureur, mais que peut-elle réellement faire pour vous ou votre entreprise ? Voici tout ce que vous devez savoir.



L'explosion de l'IA générative a conduit à l'émergence de nouvelles technologies qui repoussent les limites de l'assistance à l'IA telle que nous la connaissons. L'IA agentique est l'un des développements les plus récents et les plus populaires.

À la base, l'IA agentique est un concept simple. Il s'agit d'un assistant IA qui peut effectuer des tâches à votre place sans qu'on lui indique comment procéder à chaque étape.

Les applications peuvent être aussi simples que l'envoi de courriels en fonction de déclencheurs spécifiques ou aussi complexes que la conclusion d'une vente.

Ces types d'assistants peuvent permettre aux organisations et à leurs employés de gagner un temps considérable, qu'ils peuvent ensuite réaffecter à des tâches de plus haut niveau.

Cela vous semble trop beau pour être vrai ? Que vous souhaitiez vous familiariser avec le concept ou que vous commenciez à utiliser des agents d'IA, voici tout ce que vous devez savoir sur la technologie agentique.

Qu'est-ce qu'un agent d'IA ?

En fonction des cas d'utilisation, de l'offre de produits et de l'entreprise, vous pouvez trouver différentes définitions d'un agent d'IA.

Toutefois, d'une manière générale, un agent d'IA est un outil logiciel capable d'effectuer des tâches de manière autonome pour vous.

Pour ce faire, il peut utiliser une combinaison d'instructions fournies par l'homme et de déclencheurs environnementaux, ainsi que - et c'est peut-être l'élément le plus important - ses propres capacités de raisonnement pour déduire ce qui doit être fait et à quel moment.

L'agent d'IA est différent du chatbot et de l'assistants d'IA

"Les agents d'intelligence artificielle sont ceux à qui nous déléguons des tâches. Les agents d'IA fonctionnent par objectifs", explique Srini Iragavarapu, directeur d'AWS pour les applications d'IA générative. "Ils ont l'intelligence de réfléchir à ce qui est nécessaire pour accomplir une tâche. Ils peuvent déterminer les outils nécessaires. Si des informations supplémentaires sont nécessaires, ils reviennent vers vous et vous les demandent."

Ces agents d'IA diffèrent des autres technologies d'IA que vous utilisez peut-être déjà quotidiennement, comme les chatbots ou les assistants d'IA.

Car les agents peuvent exécuter des tâches en votre nom et s'identifier lorsqu'ils sont nécessaires.

Et ce au lieu de se contenter de vous fournir une réponse à partir d'un sous-ensemble prédéterminé d'informations. Par conséquent, la quantité d'assistance qu'il peut fournir aux particuliers et aux entreprises est nettement plus élevée.

Comment fonctionne un agent d'IA ?

Un agent d'IA s'appuie sur une technologie qui vous est probablement déjà familière. Par exemple, il exploite des outils tels que les grands modèles de langage (LLM), le raisonnement, le traitement du langage naturel, les longues fenêtres contextuelles, etc. pour exécuter des tâches de manière plus intelligente et plus adaptative.

"Les agents d'intelligence artificielle sont une capacité technologique qui utilise des capacités d'intelligence artificielle, notamment l'apprentissage automatique et le traitement du langage naturel, pour comprendre le contexte d'une interaction, d'un besoin client ou d'une transaction commerciale, puis appliquer l'automatisation pour gérer le flux de travail associé à ce contexte", selon Omer Minkara, directeur de recherche principal chez Aberdeen Strategy and Research.

Pour accomplir ses tâches, un agent d'IA s'appuie sur une combinaison de directives humaines et de données ou de contextes auxquels il a été autorisé à accéder.

Il peut également être conçu pour réagir à des déclencheurs externes, tels que la réception d'un courriel, qui peut déclencher une chaîne d'actions ou de décisions.

En fin de compte, les informations et le contexte qu'il utilise dépendent du cas d'utilisation spécifique de l'utilisateur, qui peut aller du plus simple au plus complexe, en fonction des besoins de l'entreprise.

"Cela va d'agents simples à des agents très très avancés", dit Richard Riley, directeur marketing de Power Platform chez Microsoft. "Les agents les plus simples peuvent n'utiliser qu'un ou deux fichiers".

Qu'est-ce qui différencie un agent d'IA d'un chatbot d'IA ?

Un chatbot d'IA peut fournir à un utilisateur la solution à une question en se référant à ses données de formation. Cependant, il ne peut effectuer que les tâches pour lesquelles il a été prédéterminé.

Un agent d'IA peut utiliser le contexte des informations qui l'entourent pour faire ses propres déductions et exécuter la tâche, ce qui nécessite un niveau de raisonnement plus élevé.

"Un chatbot est davantage un système de dialogue - vous pouvez simplement avoir une conversation avec lui", dit M. Iragavarapu. "Mais dans le monde des agents d'IA, les agents ne se contentent pas d'avoir des conversations avec vous, ils font aussi des choses en votre nom."

Passer des commandes de courses

Un exemple concret serait de passer une commande de courses. Si vous utilisez un chatbot ou un assistant d'IA pour demander ce qu'il faut commander pour le dîner, il sera en mesure de générer une liste et, dans les cas les plus avancés, même de passer la commande.

Cependant, il n'aurait pas la capacité d'analyse nécessaire pour intégrer d'autres contextes, tels que la vérification de ce que vous avez déjà dans votre réfrigérateur (si vous disposez d'un inventaire de maison intelligente), l'analyse de vos préférences alimentaires répertoriées dans votre application de santé, la coordination avec votre calendrier pour savoir quand vous serez à la maison pour recevoir la commande, etc.

Quels sont les cas d'utilisation des agents d'IA en entreprise ?

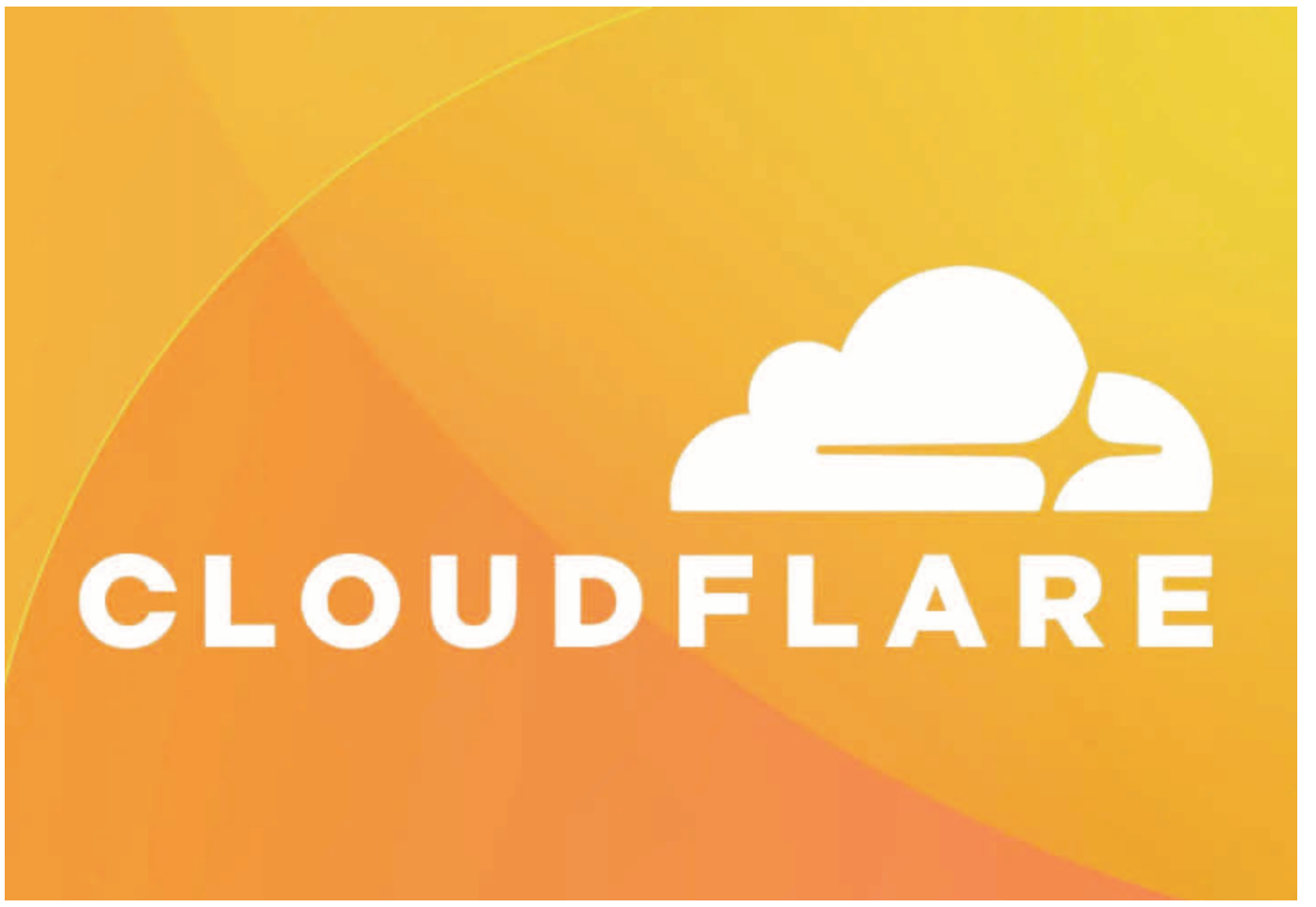
Les cas d'utilisation des agents d'IA en entreprise peuvent être aussi simples ou aussi élaborés que vous le souhaitez. Certaines entreprises proposent des agents d'IA capables d'effectuer des tâches de manière autonome dans les domaines de l'approvisionnement, des ventes, des interactions avec les clients, etc.

Il s'agit davantage de comprendre l'art du possible que de se dire "voici un menu de 10 choses que vous pouvez faire avec des agents", car, en fin de compte, si vous pouvez construire quelque chose, vous pouvez construire n'importe quoi", dit M. Riley.

La décision de mettre en œuvre des agents d'IA dans votre flux de travail peut être écrasante, car il y a tellement d'offres dans de nombreuses fonctions d'entreprise différentes. Toutefois, pour commencer, il suffit d'identifier les processus de votre entreprise qui pourraient bénéficier d'une assistance supplémentaire...

Le détournement des services Cloudflare a plus que doublé

Initialement conçus pour simplifier et sécuriser le web, les services gratuits de Cloudflare sont aujourd'hui au cœur de stratégies sophistiquées de phishing. En combinant performance, légitimité apparente et accessibilité, ils offrent un terrain fertile pour des cyberattaques toujours plus complexes. « Détourner la confiance » est devenu une pratique courante des cyber-attaquants…



Cloudflare… Le nom dit forcément quelque chose aux internautes qui sont régulièrement confrontés à ses pages de contrôle d'authenticité des demandes Web.

Principal concurrent d'Akamai, Cloudflare est devenu au fil des ans une institution de la sécurité du Web et de l'optimisation des contenus Web. À lui seul, cet éditeur protège 25% du trafic Web mondial grâce à son CDN international. Ses services abordables en ont fait le compagnon sécurité de nombre de sites Web et services de ventes en ligne des TPE et PME.

Néanmoins, un récent rapport de Fortra montre qu'aujourd'hui, Cloudflare est de plus en plus victime de sa notoriété et d'une utilisation malveillante de ses services gratuits par des cybercriminels. Ainsi, Fortra constate dans son dernier rapport de cybersécurité une augmentation significative des attaques de phishing exploitant les services gratuits de Cloudflare.

Une infrastructure légitime détournée

Ainsi, kes services Cloudflare Pages et Workers, initialement conçus pour permettre aux développeurs de déployer rapidement des sites web et des applications, sont de plus en plus exploités par des acteurs malveillants. Ces plateformes offrent gratuitement des domaines en « .pages.dev » et « .workers.dev », associés à des fonctionnalités premium comme le chiffrement SSL/TLS automatique et une distribution mondiale via le CDN de Cloudflare.

Cloudflare souffre donc aujourd'hui de sa popularité. L'éditeur est devenu une cible privilégiée pour de multiples raisons. D'abord, sa réputation d'excellence en matière de sécurité et de performance constitue un atout majeur pour les cybercriminels, qui exploitent la confiance naturelle des utilisateurs (mais aussi des RSSI et des équipes Cyber) envers les domaines associés à Cloudflare. Cette confiance est renforcée par l'infrastructure technique de l'entreprise : son réseau CDN mondial assure des temps de chargement optimaux pour les pages malveillantes, tandis que le chiffrement SSL/TLS automatique confère une apparence de légitimité aux sites frauduleux via le cadenas HTTPS. Enfin, l'architecture même des services gratuits de Cloudflare facilite leur exploitation malveillante. Le système de proxy inversé, initialement conçu pour protéger les sites web des attaques DDoS, permet paradoxalement aux attaquants de masquer efficacement l'origine de leurs infrastructures malveillantes. En outre, la simplicité de déploiement, pensée pour démocratiser l'accès aux technologies web performantes, se révèle ici être une arme à double tranchant : en quelques clics, un attaquant peut mettre en ligne une page de phishing, bénéficiant instantanément de l'ensemble des services premium de Cloudflare sans investissement significatif.

Les chiffres révélés par l'équipe d'analyse des emails suspects (SEA) de Fortra sont ainsi assez préoccupants :

– Pour Cloudflare Pages : 1 370 incidents cyber s'appuyant sur le service ont été détectés jusqu'à mi-octobre 2024, contre 460 en 2023, soit une augmentation de 198%

– Pour Cloudflare Workers : 4 999 cas d'utilisation malveillante ont été recensés en 2024, contre 2 447 en 2023, représentant une hausse de 104%

Au rythme actuel de 137 incidents mensuels pour Pages et 499 pour Workers, Fortra projette que le nombre total d'attaques pourrait atteindre respectivement 1 600 et 6 000 d'ici fin 2024.

Des usages malins et illégitimes…

Les chercheurs de Fortra ont identifié plusieurs stratégies employées par les cybercriminels qui combinent souvent des services Microsoft et Cloudflare (deux entreprises dont les domaines sont souvent par défaut placés comme domaines de confiance) et qui ne manqueront pas d'intéresser les RSSI :

1- L'utilisation de redirections en cascade

Les redirections en cascade constituent une innovation tactique notable dans le paysage du phishing moderne. Les attaquants orchestrent un parcours utilisateur complexe, débutant par un email professionnel méticuleusement élaboré qui conduit vers un document PDF en apparence anodin. Ce PDF redirige ensuite l'utilisateur vers une page OneDrive Microsoft authentique, établissant ainsi un premier niveau de confiance. La page OneDrive présente alors un document professionnel intitulé « Company Proposal », dont l'ouverture déclenche une redirection finale vers un domaine pages.dev hébergeant la page malveillante. Cette approche sophistiquée permet non seulement de contourner les systèmes de détection traditionnels mais complexifie également considérablement l'analyse forensique.

2- L'exploitation du « bccfoldering »

« Pour vivre heureux, vivons cachés » dit le proverbe. Appliquer dans le domaine du Phishing, cela consiste à faire en sorte que les campagnes soient le moins visibles possibles pour ne pas attirer l'attention des cyber-défenseurs. Le « bccfoldering » est une nouvelle technique de dissimulation des campagnes de phishing. En exploitant exclusivement le champ BCC du protocole SMTP, les attaquants parviennent à masquer efficacement l'ampleur de leurs opérations. Cette méthode rend impossible la détection du volume réel des destinataires et complique significativement le travail des équipes de sécurité, qui ne peuvent plus corréler les incidents ni identifier rapidement les campagnes massives de phishing.

3- L'imitation sophistiquée des pages de connexion Microsoft Office 365

Fortra constate que désormais l'imitation des interfaces Microsoft Office 365 atteint aujourd'hui un niveau de sophistication sans précédent.

Les cybercriminels développent des répliques quasi parfaites des interfaces Microsoft, reproduisant avec une précision remarquable la charte graphique, les comportements dynamiques des formulaires et même les messages d'erreur système. L'hébergement de ces pages frauduleuses sur les domaines workers.dev, bénéficiant du certificat SSL/TLS de Cloudflare, renforce encore leur crédibilité auprès des utilisateurs.

4- L'ajout de pages de vérification humaine type CAPTCHA

Pour Fortra, l'intégration de pages de vérification humaine type CAPTCHA au cœur des stratégies de phishing marque une évolution tactique majeure des cybercriminels.

En déployant ces mécanismes via Cloudflare Workers, les attaquants ajoutent une fausse couche de légitimité supplémentaire tout en filtrant les systèmes automatisés de détection.

Cette sophistication technique crée un sentiment de sécurité trompeur chez les victimes potentielles, augmentant significativement l'efficacité des attaques. Mais elle assure aussi un niveau de protection vers les services malveillants par les moteurs de scan automatisés des éditeurs de cybersécurité. L'exécution côté client de ces mécanismes permet une intégration transparente dans le processus de phishing, rendant la détection encore plus complexe pour les solutions de sécurité traditionnelles.

Certes, mais on s'en protège comment ?

Bien évidemment, Cloudflare n'est pas insensible à cet usage illégal et malveillant de ses services. Mais bien que l'éditeur ne cesse d'imaginer et intégrer de nouveaux systèmes de détection des menaces et de mécanismes de signalement, les attaquants parviennent souvent à exploiter ces services avant la détection du contenu malveillant.

Pour Fortra, se reposer sur les services de Cloudflare ou Akamai ne suffit pas. Il faut aussi y apporter des bonnes pratiques comme vérifier systématiquement les URL des pages de connexion, activer l'authentification à deux facteurs, signaler les tentatives de phishing repérées à Cloudflare et rester vigilant face aux demandes d'informations sensibles.

Cette situation met finalement en lumière un paradoxe du web moderne : les infrastructures conçues pour sécuriser internet peuvent, lorsqu'elles sont détournées, devenir des vecteurs d'attaque particulièrement efficaces.

Elle illustre parfaitement un dilemme – sous-estimé par tous – auquel font face les grands acteurs de l'infrastructure web : comment maintenir l'accessibilité et la démocratisation des services tout en limitant leur potentiel d'exploitation malveillante ?

La gratuité et la facilité d'accès, piliers de la croissance de Cloudflare, sont ainsi aujourd'hui devenues involontairement des facilitateurs pour les campagnes de phishing sophistiquées. Ce n'est pas une bonne nouvelle. Mais c'est un rappel qu'il faut rester vigilant, même si les services auxquels on se connecte semblent provenir d'éditeurs réputés et de confiance…

Boire du café pourrait aider à protéger notre ADN !



LE CAFÉ ne nous permet pas seulement de nous réveiller en forme grâce à la caféine qu'il contient, cette boisson au goût délicieux a beaucoup de bienfaits sur notre santé tels que la protection contre le diabète de type 2, les problèmes du cœur et la maladie de Parkinson, la réduction du risque du cancer de la peau… Plus encore, un groupe de scientifiques ont découvert que boire du café régulièrement peut protéger notre ADN, en effet, les chercheurs ont trouvé que la consommation du café, qui est riche en composés bioactifs, était associée à une réduction d'un type de dégâts qui touche les cellules, appelé dommage oxydatif, qui peut nuire à l'ADN.

Un parachutiste a filmé sa propre mort, il a oublié son parachute avant de sauter de l'avion !



EN 1988, Ivan McGuire, un parachutiste expérimenté, se préparait pour un saut en chute libre afin de filmer un amateur et son instructeur, mais malheureusement, il a sauté de l'avion sans parachute. Selon les autorités, La vidéo n'a donné aucune indication à savoir si l'homme a glissé ou a volontairement sauté de l'avion. La vidéo montre son équipier et l'élève avec lui pendant un certain temps. Puis, ils disparaissent brusquement de l'image puisqu'ils ont ouvert leurs parachutes tandis que l'homme a continué à aller vers le bas à une vitesse de 250 kilomètres par heure…

La sonde spatiale New Horizons a réussi à survoler Pluton !

L'HOMME a réussi à explorer pour la première fois Pluton, une planète naine méconnue de notre système solaire qui se trouve à 5.7 milliards de kilomètres de notre planète.
Après un voyage périlleux de 9 ans, la sonde spatiale New Horizons a survolé aujourd'hui Pluton à une altitude de seulement 12.550 km, ce qui permet de récolter beaucoup d'informations dans le but de percer les mystères de cette planète.
Lancée en 2006 par la NASA, c'est la première sonde à effectuer un tel exploit. Il faudra à cette dernière 16 mois pour transmettre vers la Terre la totalité des images et des relevés pris lors du survol. En attendant voilà ci-dessus pour la première fois une photo prise le 13 juillet par la sonde à 766.000 kilomètres de Pluton.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS



Ce dernier avait acquis ces ethers lors de la levée de fonds de la blockchain Ethereum en 2014. A l'époque, un ether valait 0,31 dollar contre plus de 1850 dollars aujourd'hui.

Un uilisateur détenant plus de 60.000 Ethers réactive son compte aprés 8 ans d'attente

Il n'y a pas que les "baleines" bitcoin qui reviennent sur le marché crypto après plusieurs années d'inactivité. Mardi, un utilisateur a transféré 61.216 ethers (soit l'équivalent de 116 millions de dollars au moment du transfert) vers la bourse d'échanges de cryptomonnaies Kraken, révèle le spécialise Lookonchain.
Ce dernier avait reçu ces 61.126 ethers lors de l'Initial Coin Offering (ICO) de la blockchain Ethereum, baptisée Genesis, en 2014. A cette époque, le prix de l'ether (la cryptomonnaie d'Ethereum) valait 0,31 dollar. Depuis, l'utilisateur n'avait réalisé aucune opération.

"À l'époque de l'ICO Ethereum, les équipes du projet avaient proposé de l'ether contre du bitcoin, un projet tout à fait novateur à l'époque. Rien que sur les 12 premières heures de l'ICO, plus de 7 millions d'ethers ont ainsi été distribués, alors équivalent à plus de 2,2 millions de dollars", souligne le média spécialisé Cryptoast.
L'utilisateur a d'abord effectué un transfert "test" d'une valeur de 0,5 ether, avant de réaliser cette importante transaction.
Des experts évoquent une potentielle revente par l'utilisateur de ses ethers, la valeur de son portefeuille étant passée de 19.000 dollars en 2014 à plus de 116 millions de dollars aujourd'hui, du fait de l'augmentation du prix de l'ether. Mais l'utilisateur pourrait aussi décider de faire du "staking" (dépôt) de ses ethers, lui permettant de "générer environ 3,5 millions de dollars par an en récompense", souligne le Journal du Coin.
Pour rappel, dans l'univers des cryptomonnaies, les "baleines" détiennent plus de 1.000 bitcoins ou ethers dans leur portefeuille. Il existe également des "super-baleines", avec plus de 10.000 bitcoins ou ethers. L'utilisateur qui a réalisé un transfert cette semaine fait partie du cercle des "super-baleines" d'ethers.

Un nombre record de 269 alpinistes et guides ont atteint le sommet de l'Everest

Un nombre record de 269 alpinistes et guides ont atteint mercredi le sommet de l'Everest depuis le versant népalais. Cela constitue le plus grand nombre jamais enregistré en une seule journée de ce côté de la plus haute montagne du monde, ont indiqué les autorités.

L'ascension vers le sommet a duré 11 heures, plusieurs organisateurs d'expéditions ayant profité d'une fenêtre météo favorable, a déclaré jeudi à l'agence allemande DPA Khimlal Gautam, coordinateur du bureau local du département du Tourisme au camp de base de l'Everest.

Cette journée record sur la montagne, partagée entre le Népal et la Chine, a été marquée par une forte surfréquentation sur les pentes supérieures.

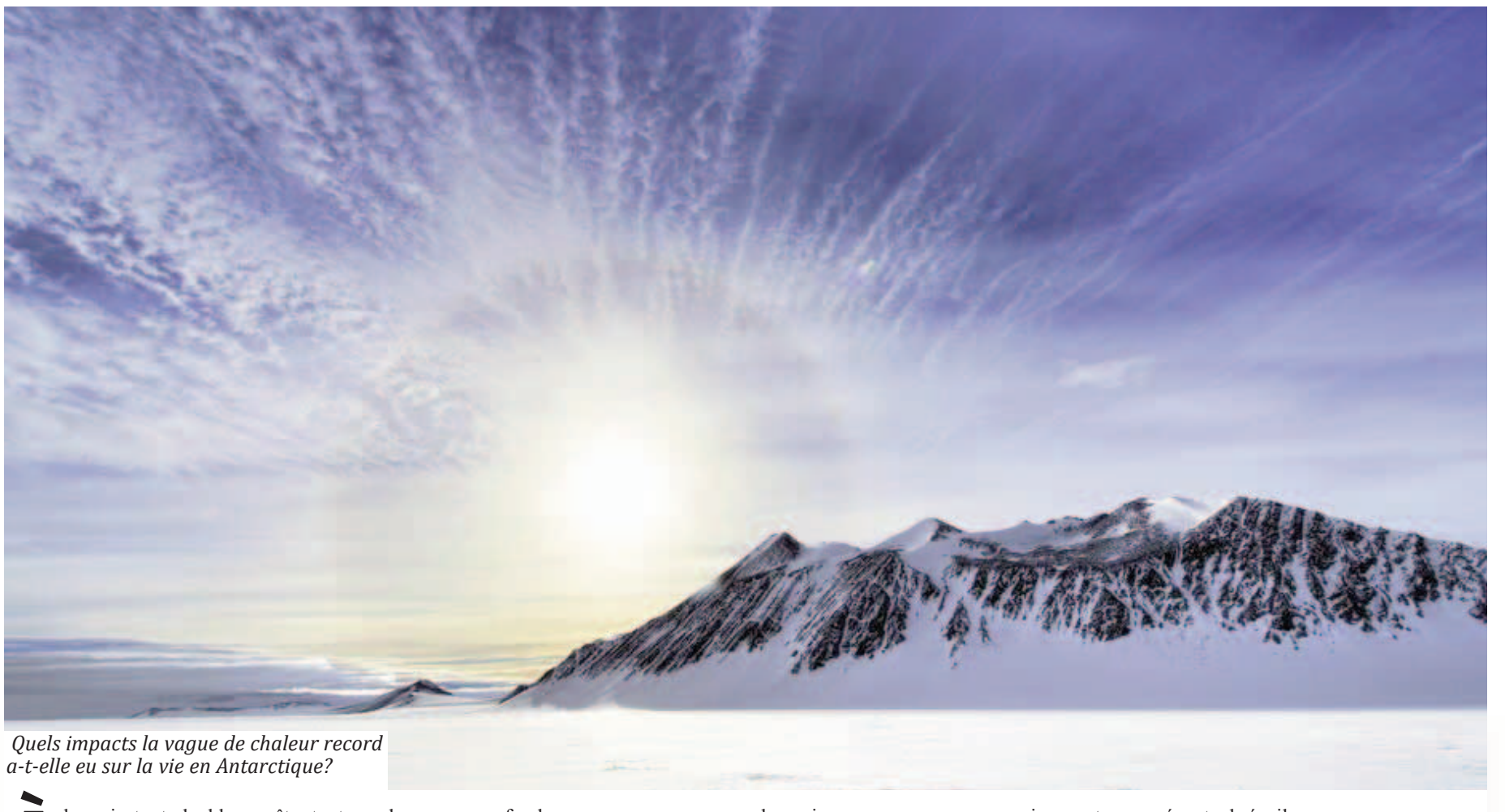
Des photos et des vidéos ont montré des centaines d'alpinistes faisant la queue en formant une longue file sinueuse.

"Ce fut une journée historique", a déclaré M. Gautam, ajoutant que l'encombrement était naturel compte tenu du nombre élevé d'alpinistes.
Avec le record de mercredi, le nombre d'ascensions réussies de l'Everest durant la saison de printemps 2026 avoisine les 600, selon les autorités népalaises.



Le réchauffement climatique et la fonte des glaces pourraient réveiller les volcans de l'Antarctique

L'Antarctique renferme une centaine de volcans. Alors que la couche de glace fond dangereusement aux pôles, les scientifiques cherchent à savoir si cela pourrait provoquer de nouvelles éruptions. Pour cela, ils utilisent des instruments de pointe.



Quels impacts la vague de chaleur record a-t-elle eu sur la vie en Antarctique?

À le voir tout de blanc vêtu toute l'année, on ne dirait pas qu'il cache des poches de lave en fusion. Pourtant, plus de 100 volcans se cachent sous la glace de l'Antarctique. L'un d'eux, le mont Erebus, est situé à 40 kilomètres seulement de l'une des stations de recherche installées sur le continent polaire. Une position parfaite pour l'explorer et tenter de comprendre comment la fonte des glaces affecte l'activité volcanique.

Science rapporte qu'une équipe de recherche a fait une expédition sur le mont Erebus ces derniers jours pour y analyser l'activité sismique. Si le volcan est un objet d'études depuis les années 1960 et que des sismographes ont été installés près du sommet il y a plusieurs décennies, il leur fallait être remplacés. En effet, les vents forts qui soufflent sur l'Antarctique ont rendu les sismographes défaillants pour détecter les mouvements du magma profond.

Les volcans de l'Atlantique n'agissent pas comme les autres

"Nous sommes au bord d'un système magmatique qui s'étend peut-être sur 150 kilomètres dans le manteau terrestre", dit Rick Aster, géophysicien américain interrogé par Science. Pour analyser en profondeur, l'équipe de recherche a donc installé de nouveaux sismographes, plus performants.

Dans le froid polaire, ils ont enfoui ces quatre instruments, protégés du froid cette fois, qui transmettront leurs données en temps réel à la station.

Les chercheurs espèrent obtenir des informations capitales sur le fonctionnement d'Erebus.

Le volcan, contrairement à la majorité des autres monts sur Terre, a gardé un lac de lave ouvert depuis des milliers d'années. Les volcanologues s'attendaient à voir ce lac agir comme une soupape qui permettrait d'évacuer la pression contenue à l'intérieur du volcan.

Mais Erebus est une curiosité géologique. La pression semble augmenter sur de longs cycles, affectant les flancs du volcan. Les chercheurs espèrent apprendre à mieux comprendre le fonctionnement d'Erebus grâce aux nouveaux instruments. Les scientifiques auront peut-être aussi une idée plus claire de ce qui pousse le volcan à créer des bulles de gaz énormes qui éjectent la lave hors du cratère à intervalles très irréguliers.

Doit-on craindre le réveil de volcans endormis depuis 100 000 ans ?

Mais Erebus n'est pas le seul volcan qui intrigue les spécialistes. Plus loin, le mont Waesche a aussi droit à beaucoup d'attention. Les chercheurs le pensent dormant, voire éteint. Mais à mesure que la glace fond, ils s'interrogent tout de même sur un éventuel réveil.

Moins le poids de la glace sur les flancs du volcan sera important, plus les gaz contenus dans le magma s'échapperont, théorisent les volcanologues. Et cela créera des éruptions. C'est déjà le cas en Islande et dans le nord-ouest des États-Unis. "Dès que les glaciers rapetissent, l'activité volcanique s'intensifie", souligne Adelina Geyer, volcanologue.

Le mont Waesche n'a pas été actif depuis 100 000 ans. Mais les analyses menées sur les roches volcaniques trouvées à ses abords révèlent que 90% de ses éruptions ont eu lieu entre les âges de glace, quand les températures étaient douces et la couche de glace fine.

Les scientifiques s'apprêtent à tester de nouvelles roches pour confirmer cette théorie et tenter de déterminer combien il faudrait aux volcans de l'Antarctique endormis pour se réveiller à mesure que la glace fond.

Plus de verdure, moins de pollution: la recette urbaine pour sauver des vies

UNE NOUVELLE étude de Santé Publique France s'est intéressée pendant trois ans aux avantages apportés par les espaces verts et les mobilités actives aux espaces urbains. Un travail précieux qui permet de chiffrer leur impact sur notre santé et d'aider aux prises de décisions en matière d'urbanisme.

Agir pour les espaces verts, les mobilités actives, contre la pollution de l'air, le bruit des transports, la chaleur à l'échelle d'une métropole apporte "des bénéfices importants pour la santé", dont de nombreux décès évités, montre une étude de Santé publique France dévoilée jeudi 5 décembre.

Si les bénéfices ou les dommages associés à ces facteurs de l'environnement urbain sont connus, c'est un exercice innovant d'évaluation quantitative de leurs impacts sur la santé, en collaboration avec trois métropoles, Lille, Montpellier et Rouen.

Il en ressort que "les politiques publiques visant à augmenter le nombre d'espaces verts urbains, promouvoir les mobilités actives (marche et vélo), améliorer la qualité de l'air, réduire le bruit des transports et la chaleur en ville se traduisent annuellement par des bénéfices importants pour la santé de l'ensemble des habitants de chaque métropole, en termes de mortalité, de morbidité, de recours aux soins et de gêne", résume un communiqué.

ruit de trois ans de travail, l'étude s'appuie sur une méthodologie "robuste et rodée sur la pollution de l'air, appliquée pour la première fois à d'autres déterminants" de santé, a expliqué Mélina Le Barbier, directrice adjointe de la direction Santé Environnement Travail, lors d'une conférence de presse.

Elle utilise des données, locales et nationales, de 2015 à 2017, voire 2019, selon les déterminants. Les années Covid, atypiques, ne sont pas incluses.

Premier enseignement : le verdissement urbain peut épargner beaucoup de vies.

"En végétalisant davantage, la mortalité pourrait être réduite de 3 à 7 % selon la métropole, soit de 80 à 300 décès par an", estiment les chercheurs. Cela supposerait d'atteindre dans tous les quartiers les niveaux de végétation des quartiers les plus verts.

Pour les mobilités actives, l'analyse se concentre sur la marche et le vélo.

"Si chaque habitant de 30 ans et plus marchait 10 minutes de plus chaque jour de la semaine, la mortalité pourrait diminuer de 3 %, soit de 100 à 300 décès par an selon la métropole", selon ses auteurs.

Et "si chaque habitant de 30 ans et plus faisait 10 minutes de vélo de plus chaque jour de la semaine, la mortalité pourrait diminuer de 6 %, soit de 200 à 600 décès par an selon la métropole".



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA
*****

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)
*****

IMPRESSION
SIMPRAL
******

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz
******

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

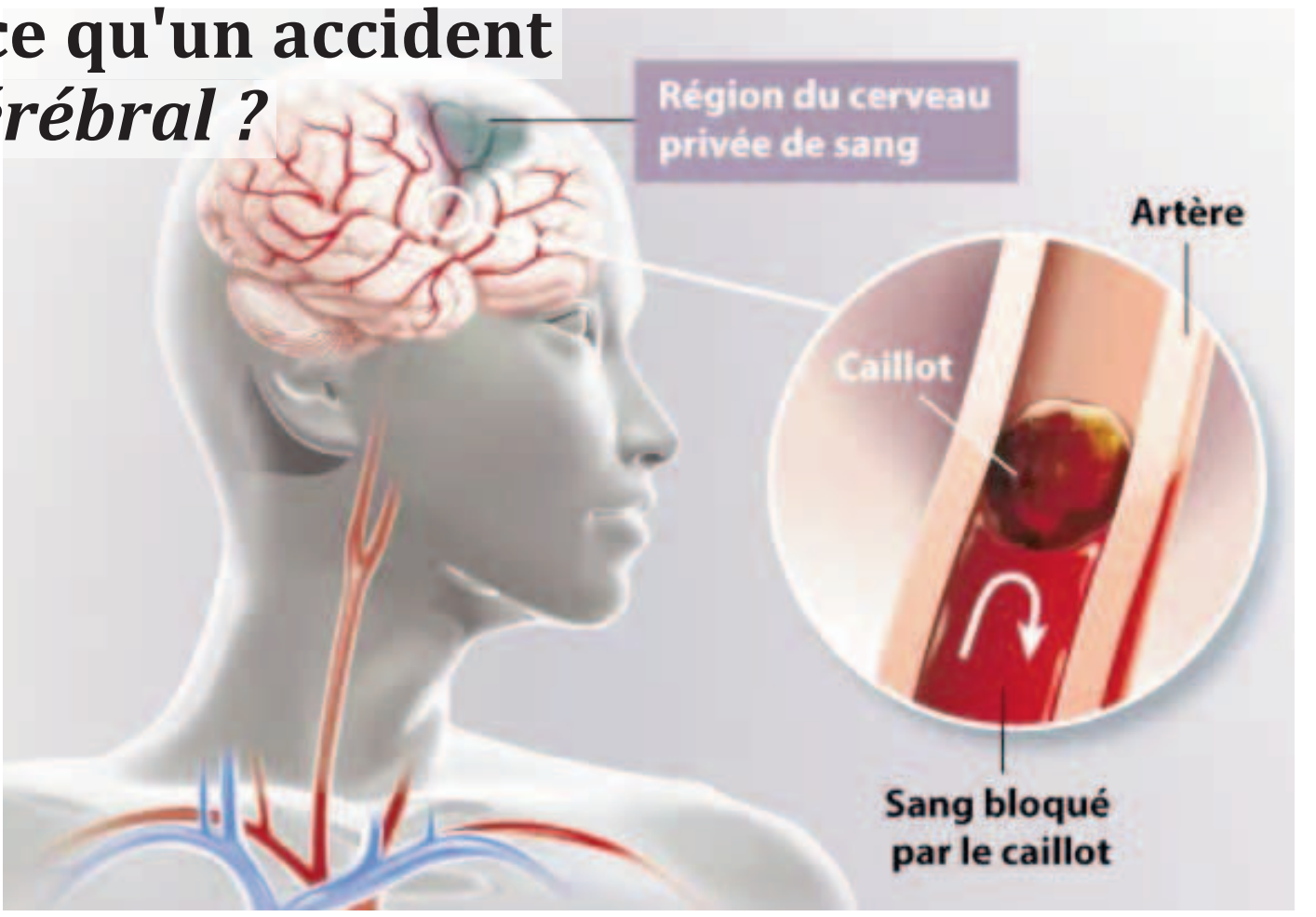
• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

AVC : qu'est-ce qu'un accident *vasculaire cérébral ?*



L'accident vasculaire cérébral (AVC) est soudain, imprévisible et frappe un Français toutes les 4 minutes. Chaque minute gagnée, c'est 2 millions de neurones sauvés. Symptômes, conséquences, que faire : conseils En cas d'AVC.

Avec 140 000 nouveaux cas et 30 000 décès chaque année, les accidents vasculaires cérébraux (AVC) représentent la troisième cause de mortalité après les cancers et les infarctus du myocarde et la première cause chez les femmes (devant le cancer du sein) L'AVC est une course contre la montre où chaque minute compte. Pourtant des inégalités existent dans la prise en charge de cette urgence médicale.

Qu'est-ce qu'un AVC ?
Un accident vasculaire cérébral est provoqué par l'obturation d'un vaisseau sanguin dans le cerveau à cause d'un caillot de sang (80% des cas) ou par la rupture d'un vaisseau sanguin à l'intérieur du cerveau entraînant une hémorragie (20% des cas). Les conséquences peuvent être dramatiques avec un défaut d'apport d'oxygène et glucose aux cellules du cerveau, pouvant aboutir à leur destruction, source de séquelles neurologiques.

Qu'est-ce qu'un AVC ischémique ?
L'accident vasculaire ischémique, ou infarctus cérébral, représente plus de 80 % des accidents vasculaires cérébraux. Un AVC ischémique est provoqué par l'interruption de la circulation sanguine cérébrale dans le cerveau par un caillot. Soit le caillot se forme localement dans le cerveau, soit il provient d'une artère plus éloignée. Dans ce second cas, le caillot se détache d'une plaque d'athérome, c'est-à-dire d'une couche de graisse qui s'accumule sur la paroi d'une artère. Le caillot peut provenir d'une artère du cou ou se former dans un recoin d'une cavité du cœur dans le cas d'une pathologie cardiaque.

Qu'est-ce qu'un AVC hémorragique ?
L'accident vasculaire cérébral hémorragique, aux conséquences plus sévères, concerne 20 % des accidents vasculaires. Un accident vasculaire hémorragique est provoqué par un saignement à l'intérieur du cerveau, inondant le cerveau.
"Il peut être lié à une rupture d'anévrisme, qui correspond à une dilatation d'une artère", explique le Dr Bertrand Lapergue, chef du service de neurologie de l'Hôpital Foch (Suresnes). La rupture d'anévrisme est responsable de 50 % des AVC entraînant la mort chez les personnes jeunes (de moins de 45 ans). Une malformation des vaisseaux sanguins du cerveau présente le plus souvent dès la naissance, augmente les risques d'AVC hémorragique. L'hypertension artérielle ou un traumatisme peut provoquer un saignement dans le cerveau.

AVC : qu'est-ce qu'un accident vasculaire cérébral ?
AIT : quels sont les symptômes de l'accident ischémique transitoire ?
L'accident ischémique transitoire (AIT) peut entraîner un accident vasculaire cérébral (AVC) s'il n'est pas pris en charge immédiatement. Symptômes, causes, prévention, séquelles et traitement...

A quel âge survient l'AVC ?
L'âge moyen de survenue d'un AVC est 74 ans (quelque soit le sexe) mais près de 25% des AVC surviennent avant 65 ans et le taux de patients "jeunes" hospitalisés pour un AVC croit chaque année avec des augmentations importantes entre 35 et 64 ans. Chez les moins de 18 ans, l'AVC reste rare, moins de 1%.

Quels sont les symptômes de l'AVC ?
L'AVC frappe sans prévenir toutes les 4 minutes et risque de se reproduire chez 30 à 40% des patients dans les 5 ans suivant le premier AVC. Alors, pour réduire au maximum les risques de séquelles, voire de décès, il est indispensable de connaître les signes d'un AVC et d'appeler le 15 sans attendre :

-Une paralysie, une faiblesse ou un engourdissement d'une partie ou de la moitié du corps
-Une déformation de la bouche,
-Des difficultés à parler
-Une perte de la vision d'un œil
-Des troubles de l'équilibre, de la coordination ou de la marche
-Un mal de tête très fort inhabituel
Ce sont les symptômes les plus fréquents, mais il en existe d'autres. Contrairement à l'infarctus du myocarde qui se caractérise par une douleur dans la poitrine bien spécifique, l'AVC peut en effet se manifester différemment, selon la région du cerveau qui souffre.

Quelles sont les conséquences d'un AVC ?
L'accident vasculaire crée un barrage au niveau d'une artère. Le sang ne passe plus et l'artère ne peut plus irriguer correctement le cerveau afin de lui apporter les éléments nécessaires à son fonctionnement, comme l'oxygène ou le sucre. Résultat, la zone se mortifie, c'est-à-dire que les cellules de la zone concernée meurent progressivement. Les séquelles sont variables selon la zone touchée. En France, environ 2 patients sur 3 présentent des séquelles après un AVC. La gravité des troubles varie selon les cas. Les séquelles les plus fréquentes sont les troubles de l'équilibre et de la mémoire. Accepter son corps diminué, affronter les difficultés du quotidien, se sentir envahissant pour les proches... Au-delà du handicap physique, il faut aussi faire face à une souffrance psychique. De ce fait, les dépressions ne sont pas rares. Le danger, c'est bien sûr qu'elles soient des freins à la récupération. Un soutien psychologique, aussitôt que possible, est très utile pour surmonter l'épreuve. Il permet d'évacuer angoisses et sentiments négatifs. Même en cas de troubles de la parole, les psychologues peuvent intervenir via d'autres moyens de communication.

De la rééducation dès l'hospitalisation
Pour récupérer un maximum d'autonomie, la rééducation doit être réalisée par une équipe de rééducation spécialisée. Elle peut être débutée dès que possible en hospitalisation et se poursuit à domicile ou au sein d'un centre spécialisé. La rééducation a pour objectifs d'éviter les complications et de récupérer au maximum les fonctions essentielles comme la marche, l'usage des membres supérieurs et le langage. Plusieurs séances par semaine voire quotidiennes sont nécessaires.
La phase de rééducation permet également de réapprendre les gestes du quotidien : toilette, préparation des repas, conduite, etc. Les spécialistes impliqués dans la phase de rééducation sont, selon l'état de santé du patient, un kinésithérapeute, un ergothérapeute, et un orthophoniste.
L'ergothérapeute a un rôle prédominant pour aider le malade à retrouver une autonomie. Disponible également pour les proches, il intervient dans un premier temps avant le retour au domicile pour préparer la sortie de l'hôpital et anticiper la suite et, dans un second temps, au moment du retour au domicile. Concrètement, il procède à des mises en situation pour apporter des réponses pratiques et spécifiques. Pour les activités du quotidien (habillage, préparation des repas, démarches administratives), il propose des manières de faire, des aides techniques et aménagements du domicile (fauteuil roulant, barres d'appui sur les murs, sièges de baignoire) et des soins à domicile (pour le ménage, les repas). Pour retrouver une vie sociale, l'ergothérapeute apporte des solutions pour mieux accepter le regard des autres, surmonter les difficultés de communication, pour se déplacer et s'orienter à l'extérieur, etc.

• Le kinésithérapeute. Même si une personne hémiplégique ne retrouve pas ses capacités d'avant l'attaque cérébrale, elle peut certainement faire de gros progrès afin d'utiliser au mieux son corps. La kinésithérapie aide à retrouver une motricité par différents exercices (renforcement des muscles, amélioration de la circulation du sang, exercice physique...) ou à stabiliser les positions (assise, debout). Et aussi à retrouver l'usage du membre atteint : utiliser la main atteinte pour des petits gestes, développer le toucher, etc.

Que faire en cas d'AVC ?
La survenue d'un AVC nécessite une prise en charge urgente dans les premières heures survenant après l'apparition des premières manifestations. Le premier réflexe à avoir c'est d'appeler le Samu au 15. Le Samu travaille en réseau avec les unités neuro-vasculaires (UNV), c'est-à-dire des services spécialisés dans la prise en charge des patients victimes d'AVC.

Il ne faut, ni se déplacer soi-même, ni appeler son médecin généraliste : c'est une perte de temps.
En attendant les secours, la personne doit rester allongée, avec la tête relevée, au calme. Il faut veiller aussi à ne pas lui donner à boire ou à manger en raison du risque de fausse route.
i la prise en charge survient trop tardivement, la récupération physique est plus lente et les risques de handicaps irréversibles plus importants. Un transfert rapide du patient, dans un délai le plus court possible, vers un établissement hospitalier disposant d'une UNV permet une confirmation de l'accident vasculaire cérébral grâce à l'imagerie par résonance magnétique (IRM) et/ou un Scanner et de débuter le traitement le plus précoce possible. Le passage dans une UNV est fondamental quelque soi l'âge, le sexe, la cause et la sévérité de l'AVC, et le traitement envisagé.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BECHAR
DAIRA DE BENI-OUNIF
COMMUNE *DE BENI-OUN*
N° : ..../2026

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément l'article 46 De Loi N 23-12 Du 5 Aout 2023 Fixant Les Régles Générales Relatives Aux Marchés Publics.Conformément Aux Dispositions Du Décret Présidentiel N° 15/247 Du 16 Septembre 2015 Portant,Réglementation Des Marchés Publics Et Des Délégations De Service Public, Notamment Son Article 65, Modifié Et Complete Par La Loi 23/12 Du 05/08/2023 Fixant Les Régles Relatives Aux Marches Publics, Et Suite l'avis d'appel d'offre Ouvert Avec Exigences Des Capacites Minimales N°07/2026Concernan **Aménagement Urbain De La Rue Principale De La Ville De Beni Ounif** (Première Tranche)

Paru Dans La Quotidienne Nationale «le jeune indépendant » Première Parution Le **31/03/2026.**
Monsieur Charge De La Gestion Des Affaires De La Commune De Béni-Ounif, Daïra, De Béni-Ounif, Wilaya De Béchar, Informe Les Soumissionnaires Concernés Par l'appel d'offre Que Ce Marché A Été Attribué Provisoirement Comme Suit :

N	Projet	Désignation de l'entreprise	NIF	Montant du marché en TTC (en D.A)	Delais De Livraison	Note offre Technique	Observation
01	Aménagement Urbain De La Rue Principale De La Ville De Beni Ounif (Première Tranche)	HAMLLI YOUCEF ANWAR ET BAGUI MAMMAR	18908010006814100800	39 841 319 .00 da	04 mois	79	Moins disant

Les Soumissionnaires Qui Contestent Ce Choix Peuvent Introduire Un Recours Dans Un Délai Dix (10) Jours À Compter De La Première Parution Du Présent Avis Dans La Presse Nationale, Conformément a larticle 56 de la loi 23/12 du 05/08/2023.À L'article 82 Du Décret Présidentiel N° 15/247 Du 16 Septembre 2015, Portant Réglementation Des MarchesPublics Et Des Délégations De Service Public,. Modifié Et Complete Par La Loi 23/12 Du 05/08/2023 Fixant Les Régles Relatives Aux Marches Publics.

Le Jeune Indépendant du 24/05/2026 / ANEP 2631008726

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÈRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE ABOU BEKR BELKAID DE TLEMCEN

Secrétariat général

Avis d'in fructuosité

Appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales

N°01/ S.G / 2026

« prestation de gardiennage et de sécurité au profit de l'université de Tlemcen

N.I.F : 416020000130023

Conformément a l'article 40 du décret présidentielle 15-247 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public l'université Abou-Bekr BelKaïd de Tlemcen annonce l'infructuosité de l'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales N°01/ S.G / 2026.

« prestation de gardiennage et de sécurité au profit de l'université de Tlemcen» , paru dans le journal le jeune indépendant du 02/04/2026 et جريدة المساء du 05/04/2026 et ce due a une insuffisance budgétaire.

Le Jeune Indépendant du 24/05/2026 / ANEP 2631008731



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTER DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

WILAYA DE TLEMCEN

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

MISE EN DEMEURE N°02

- Vu le marche n° 70/2025 en date du 03/12/2025
- Vu l'ODS de démarrage des travaux n° 263 en date du 31/12/2025
- Vu le délai de réalisation de 06 Mois.
- Vu la mise en demeure N°01 publiée sur le journal El HAYATE le 14/04/2026.
- Vu la notification N°811 en date du 19/04/2026.

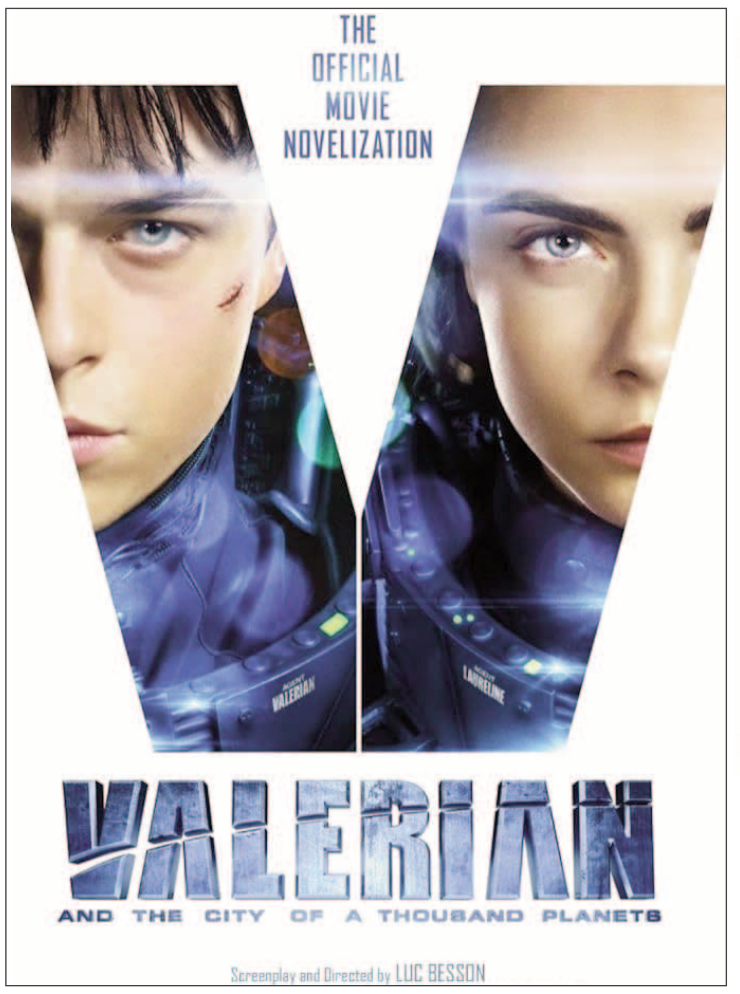
L'entreprise MEZRAI BOUMEDIENE domicilié rue El KARAZE ABOUTACHFINE Tlemcen titulaire de marche N°70/2025, approuvée le 03/12/2025 relatif à Construction D'un Cem B6 A Marsat Ben Mhidi
Lot N°02 : Achèvement Bloc 05 Logements est mis en demeure pour le motif suivant :

- Non reprendre les travaux par l'entreprise et absence total au niveau du chantier

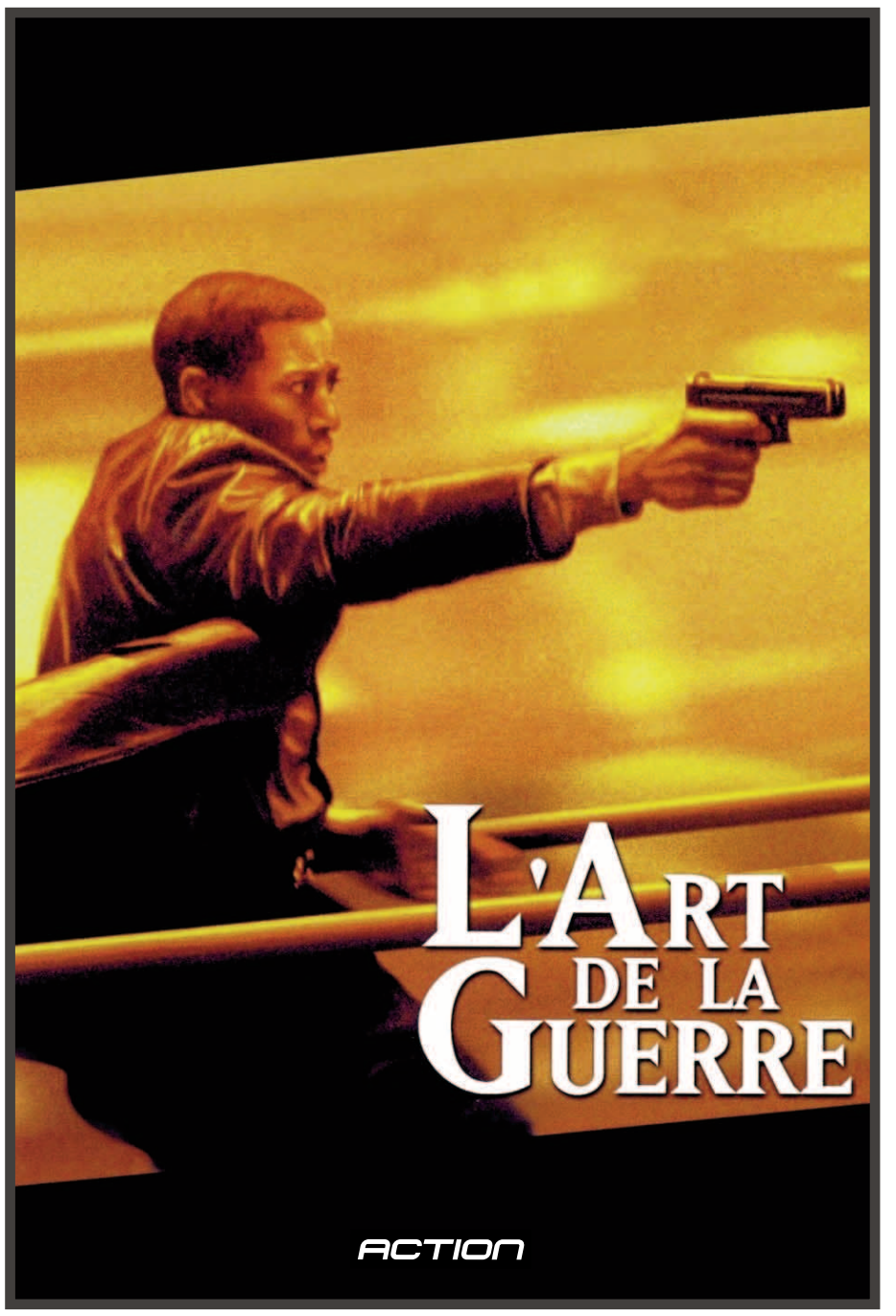
A cet effet, il est demandé à l'entreprise de reprendre les travaux dans les plus brefs délais, de renforcer le chantier en moyens humains ; matériels et matériaux, d'accélérer la cadence des travaux dans un délai de 08 jours à compter de la date de parution de la présente mise en demeure dans la presse nationale.

Faute de quoi, le service contractant se réserve le droit de l'application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre de l'entreprise.

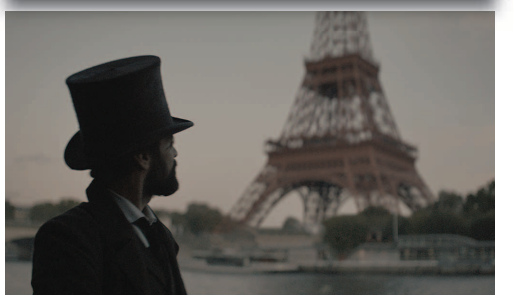
Le Jeune Indépendant du 24/05/2026 / ANEP 2631008764





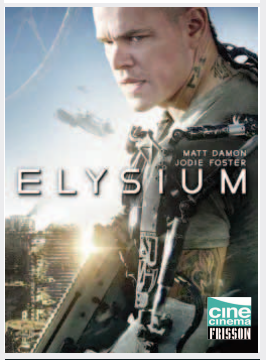








JEUNE INDEPENDANT







télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Film de science-fiction Etats-Unis - 2017 — TF1
Valérian et la cité des mille planètes

21h00 Comédie - France 2020 — France 2
Une belle équipe

21h00 Magazine de société - 2026 — M6
Zone interdite

21h00 Formule 1- 2026 — CANAL+
La grille

21h25 Cinéma — W9
France - Allemagne 2021
Eiffel

20h55 Film de science-fiction — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - 2013
Elysium

21h05 Film d'aventures - 2004 — 6ter
Les désastreuses aventures
des orphelins Baudelaire

21h00 Drame Etats-Unis - 2024 — CINE+ PREMIER
5 septembre

21h00 Formule 2 — CANAL+ SPORT
Formule 2 : Grand Prix du Canada

21h00 Comédie dramatique - 2025 — CINE CINEMA
Regarde

20h50 Comédie — CANAL+ family
France - 2009
Incognito

21h15 Série policière — TMC
Etats-Unis - 2010
Esprits criminels

21h00 la chaine ACTION



Film de science-fiction (Etats-Unis - 1989)

Cyborg

Dans un monde ravagé par des guerres incessantes et une peste dévastatrice, la jeune Pearl, détentrice d'une formule miracle capable de sauver l'humanité, se lance dans une quête périlleuse pour atteindre les laboratoires de recherche d'Atlanta. Son chemin est semé d'embûches, car elle est traquée par une bande de barbares sanguinaires, prêts à tout pour s'emparer de son précieux secret. Capturée et plongée dans un univers de violence et de désespoir, Pearl doit faire preuve de courage et d'ingéniosité pour échapper à ses ravisseurs.

22h15

Film d'action (Etats-Unis - Canada - 2000)

L'art de la guerre

Neil Shaw, un agent secret aguerri, travaille pour Eleanor Hooks, chargée de la sécurité auprès du secrétaire général des Nations unies. Alors qu'un important traité doit être signé entre la Chine et les Etats-Unis, la mort de plusieurs réfugiés chinois dans le port de New York compromet gravement les négociations. Shaw est chargé de mener l'enquête. Il porte rapidement ses soupçons sur les triades, puis sur l'homme d'affaires David Chan.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:18	12:26	16:17	19:37	21:20
CONSTANTINE	03:25	12:30	16:20	19:40	21:22
ALGER	03:41	12:45	16:34	19:54	21:35
OUARGLA	03:51	12:36	16:16	19:35	21:08
CHLEF	03:47	12:52	16:41	20:01	21:42
MOSTAGANEM	03:54	12:56	16:45	20:05	21:46
ORAN	03:58	12:59	16:48	20:08	21:48

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8500 — DIMANCHE 24 MAI 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	22°	17°
Oran	23°	16°
Constantine	27°	12°
Ouargla	34°	21°

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA BIODIVERSITÉ À ALGER

Lancement du premier Musée national écologique

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouthar Krikou, a présidé, hier à Alger, un colloque international, dans le sillage de la Journée mondiale de la biodiversité, placée sous le thème «L'Algérie... diversité écologique». Elle a réitéré l'engagement de l'Algérie en faveur de la protection de la biodiversité et des enjeux climatiques, annonçant la création du premier Musée national environnemental dédié à la biodiversité.



Renforcement de la solidarité locale.

Dans son allocution d'ouverture, Kaoutar Krikou a déclaré que cette manifestation internationale coïncide avec la Journée mondiale de la biodiversité, célébrée cette année sous le slogan «Agir localement pour un impact global», mettant en avant le rôle central des collectivités locales et des initiatives communautaires dans la protection durable des écosystèmes.

Elle a indiqué que cette approche repose sur le renforcement de la solidarité locale et l'adoption de stratégies nationales actualisées, en mesure d'assurer une gestion efficiente des ressources biologiques, et ce conformément aux engagements internationaux de l'Algérie, ceux découlant de la Convention sur la diversité biologique (CDB).

La ministre a mis en avant la participation de compétences algériennes établies à l'étranger, spécialisées dans les domaines environnementaux, affirmant que «leur contribution constitue un levier important pour accompagner les efforts nationaux et enrichir les politiques publiques liées au développement durable».

Dans ce cadre, elle a affirmé que l'Algérie poursuit la concrétisation des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à travers une coordination internationale visant à faire face aux défis environnementaux, notamment ceux liés aux changements climatiques et à leurs répercussions sur les ressources naturelles.

Selon la ministre, «l'Algérie a lancé sa Stratégie nationale et son Plan d'action national pour la biodiversité 2025-2030, en adéquation avec les objectifs mondiaux», en référence au Cadre mondial de Kunming-Montréal à l'échelle des pays.

Au sujet des principales mesures engagées par l'Etat dans ce domaine, la ministre a cité plusieurs décisions structurelles, à commencer par la consécration du droit à un environnement sain dans la Constitution de novembre 2020, considérée comme un fondement juridique renforçant les politiques environnementales nationales.

De même, elle a évoqué la relance du projet du Barrage vert, présenté comme un axe stratégique de lutte contre la désertification.

Parmi les autres projets structurants évoqués figurent le programme national de réutilisation des eaux usées, destiné à optimiser la gestion des ressources hydriques, l'accélération de la transition énergétique et l'encouragement des projets respectueux de l'environnement, notamment à travers les start-up, les microentreprises et les initiatives portées par les jeunes.

Dans ce contexte, la ministre a mis en avant l'élargissement des prérogatives du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) dans les questions environnementales, estimant que l'implication des jeunes constitue un élément essentiel dans la diffusion de la culture environnementale et la consolidation des politiques de développement durable.

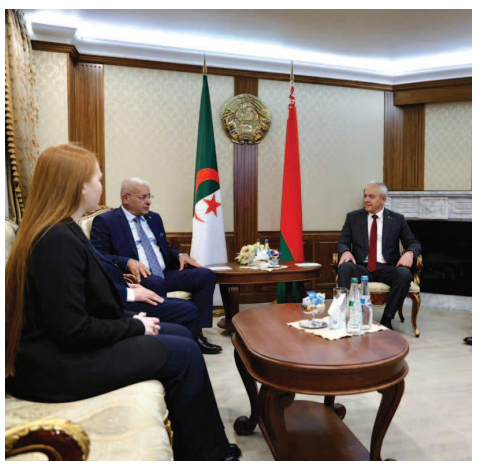
Dans le même cadre, la ministre a révélé «la création du premier Musée national environnemental de la biodiversité». Une structure destinée à préserver, valoriser et faire connaître le patrimoine biologique national à travers des approches scientifiques, pédagogiques et culturelles.

Cette manifestation est organisée sous le haut patronage du Premier ministre, en présence de représentants de plusieurs pays étrangers, de membres du gouvernement, du corps diplomatique accrédité en Algérie, ainsi que d'experts nationaux et internationaux spécialisés dans les questions environnementales.

Khalil Aouir

BOUGHALI EN VISITE OFFICIELLE EN BIÉLORUSSIE

Echanges parlementaires au programme



LE PRÉSIDENT de l'Assemblée populaire nationale (APN), Ibrahim Boughali, a entamé, ce samedi, une visite officielle de quatre jours à Minsk, capitale de la République de Biélorussie, à la tête d'une importante délégation parlementaire. Selon un communiqué de l'Assemblée populaire nationale, M. Boughali a été accueilli à son arrivée par Igor Sergueïevitch Serguenko, président de la Chambre des représentants de l'Assemblée nationale de Biélorussie.

La cérémonie d'accueil s'est déroulée en présence de plusieurs hauts responsables parlementaires biélorusses, notamment le président de la commission des affaires étrangères, Rachkov Sergueï Anatolievitch, ainsi que le président du groupe d'amitié Biélorussie–Algérie, Kossyguine Ruslan Anatolievitch. L'ambassadeur d'Algérie à Moscou, Toufik Djouama, a également pris part à cette rencontre.

Cette visite, effectuée à l'invitation du président de la Chambre des représentants biélorusse, s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations de coopération parlementaire entre les deux pays, ainsi que dans la consolidation des liens d'amitié algéro-biélorusses. Elle constitue également une opportunité d'échange de vues sur diverses questions d'intérêt commun, à la lumière des dynamiques internationales actuelles.

S. N.

LOGEMENT LPA

Les candidats fixés sur la phase de préévaluation

Le Fonds national de péréquation des œuvres sociales (FNPOS) a annoncé, hier, l'ouverture de la plateforme numérique «Sakani» destinée aux inscrits à l'aide de logement de type promotionnel aidé (LPA). Selon un communiqué du Fonds, cette interface permet désormais aux candidats de se connecter à leur compte personnel afin de consulter les résultats de la phase de pré-évaluation des dossiers. «Le Fonds national de péréquation des œuvres sociales informe l'ensemble des inscrits via la plateforme numérique de la possibilité d'accéder à leur espace personnel pour consulter les résultats de l'évaluation préliminaire», précise la même source. Le FNPOS indique également que les candidats retenus à ce stade devront procéder au téléchargement en ligne des pièces justificatives exigées, et ce, durant la période allant du 23 mai 2026 au 6 juin 2026. Dans le même cadre, les candidats non retenus disposent de la même période pour introduire leurs recours directement via la plateforme numérique.

S. N.

CARTES MONÉTIQUES

Attention aux tentatives de phishing

ALGÉRIE POSTE a lancé, dans un nouveau rappel adressé aux citoyens, une mise en garde contre des tentatives d'escroquerie visant les détenteurs de cartes monétiques, via des appels frauduleux et des sollicitations d'informations personnelles. L'établissement public insiste sur un point essentiel, celui de ne contacte jamais les usagers pour leur demander des données sensibles liées aux cartes de paiement. Dans son communiqué, Algérie Poste précise qu'aucune information relative à la carte bancaire ni aucun code de vérification OTP n'est sollicité par téléphone ou message. Cette alerte intervient dans un contexte marqué par la recrudescence de fraudes numériques. Des individus se font passer pour des agents de l'institution afin de soutirer aux victimes leurs coordonnées bancaires, notamment les numéros de carte, les codes secrets ou encore les mots de passe temporaires reçus par SMS. Face à cette menace, Algérie Poste appelle à la vigilance et rappelle que toute communication de données confidentielles expose les usagers à des risques de piratage et de transactions non autorisées. Le code OTP, dispositif de sécurité destiné à valider les opérations en ligne, doit impérativement rester personnel et ne jamais être divulgué. L'entreprise publique invite également les citoyens à relayer les messages de sensibilisation diffusés sur ses plateformes officielles, afin de renforcer la prévention et limiter l'impact de ces pratiques frauduleuses qui ciblent un nombre croissant d'utilisateurs.

A. D.